

**JEUDI 27 AVRIL 2017**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



**BOUYGUES**

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES (1/4)

- **Communiqués du 23 mars et du 6 avril 2017 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale**
- **Insertions publiées au B.A.L.O. les 10 mars 2017 et le 7 avril 2017**
- **Insertion publiée dans les petites affiches du 7 avril 2017**
- **Insertions publiées dans les Echos du 10 mars et du 7 avril 2017**
- **Avis de convocation et copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires le 7 avril 2017**
- **Copie des lettres adressées aux commissaires aux comptes et aux représentants du comité d'entreprise le 7 avril 2017, et des avis de réception**
- **Document de référence 2016**

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES (2/4)

- **Comptes annuels, tableau des affectations du résultat, comptes consolidés**
- **Rapports du conseil d'administration**
- **Rapport du président du conseil d'administration**
- **Rapports des commissaires aux comptes**
- **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**
- **Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés**
- **Renseignements sur les administrateurs dont le renouvellement est inscrit à l'ordre du jour**
- **Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes**

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES (3/4)

- **Texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration**
- **Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées**
- **Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des sommes ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238bis du CGI et liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat**
- **Formulaires de vote par correspondance/pouvoir**
- **Nombre d'actions et de droits de vote à la date de l'avis de réunion**
- **Statuts**
- **Liste des actionnaires**

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES (4/4)

- **Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote par correspondance, certificats des intermédiaires habilités**
- **Feuille de présence certifiée par le bureau (déposée avant le vote des résolutions)**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (1/7)

- **PARTIE ORDINAIRE**

- **Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice 2016**
- **Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2016**
- **Affectation du résultat de l'exercice 2016 et fixation du dividende**
- **Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce**
- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**
- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Philippe Marien, directeur général délégué**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (2/7)

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Roussat, directeur général délégué**
- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Martin Bouygues, président-directeur général**
- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**
- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Philippe Marien, directeur général délégué**
- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Roussat, directeur général délégué**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (3/7)

- **Politique de rémunération du président-directeur général et des directeurs généraux délégués : approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à ces dirigeants**
- **Fixation du montant annuel des jetons de présence**
- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Helman le Pas de Sécheval**
- **Nomination de M. Alexandre de Rothschild en qualité d'administrateur**
- **Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions.**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (4/7)

## ● PARTIE EXTRAORDINAIRE

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société**
- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**
- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**
- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (5/7)

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**
- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée**
- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires**
- **Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange.**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (6/7)

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société**
- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société**
- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise**
- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, des options de souscription ou d'achat d'actions**

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (7/7)

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique visant la Société**
- **Pouvoirs pour formalités**

**Cette présentation contient des informations et des déclarations à caractère prévisionnel relatives au groupe Bouygues et à ses activités. Les informations à caractère prévisionnel peuvent être identifiées par l'emploi de mots tels que « souhaite », « s'attend à ce que », « anticipe », « dans le futur », « a l'intention de », « projette de », « croit », « estime », et d'autres expressions similaires.**

**Les informations à caractère prévisionnel sont des informations qui ne portent pas sur des données historiques. Elles comprennent, sans que cette énumération ait un caractère limitatif : des projections, prévisions et estimations financières, et leurs hypothèses sous-jacentes ; des informations concernant des projets, des objectifs et des attentes concernant de futures opérations ou de futurs produits et services ; et des informations concernant les performances futures du Groupe. Même si la direction générale du Groupe croit que les perspectives reflétées dans de telles informations prévisionnelles sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations à caractère prévisionnel sont soumises à divers facteurs de risques et incertitudes, lesquels sont souvent difficiles à prévoir et excèdent généralement les limites du contrôle du Groupe. Ces facteurs de risques et ces incertitudes pourraient conduire à ce que les résultats et les évolutions qui seront constatés diffèrent sensiblement de ceux exprimés, impliqués ou projetés par les informations et déclarations à caractère prévisionnel. Les investisseurs sont avertis que les informations à caractère prévisionnel ne sont pas la garantie des performances futures et qu'il importe de ne pas placer une confiance exagérée dans de telles informations. Les facteurs suivants, parmi d'autres exposés dans le Document de Référence, dans la section intitulée « Facteurs de risques », pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel : toutes évolutions défavorables affectant les marchés français et internationaux des télécommunications, de l'audiovisuel, de la construction et de l'immobilier ; les coûts liés au respect des réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de toutes autres réglementations dont le respect s'impose aux sociétés du Groupe ; l'état de la concurrence sur chacun de nos marchés ; l'impact des réglementations fiscales et autres réglementations publiques en vigueur ou à venir ; les risques de change et autres risques liés aux activités internationales ; les risques industriels et environnementaux ; les risques de récession aggravée ; les risques de défaut de conformité ; les risques de réputation ou d'image ; les risques liés aux systèmes d'information ; les risques découlant de litiges en cours ou futurs. Sauf dans la mesure exigée par la législation applicable, le groupe Bouygues ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres informations à caractère prévisionnel contenues dans cette présentation.**

**Cette présentation a pour but de fournir des informations de caractère général. Aucun élément de cette présentation ne constitue une invitation, une incitation ou une offre d'investir dans une activité, ou de souscrire ou acheter des actions ou d'autres valeurs mobilières.**

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# DÉVELOPPER NOS TALENTS

- **1/ PAR LES RECRUTEMENTS**
  - Effectifs : - **2 257** mais **32 362** recrutements dont **7 473** en France
- **2/ PAR LA MOBILITÉ**
  - Près de **3 000** collaborateurs ayant bénéficié d'une mobilité en 2016
- **3/ PAR LA FORMATION**
  - Technique ou managériale
  - De plus en plus souvent digitale



Bureau fertile à Challenger (78)

# FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

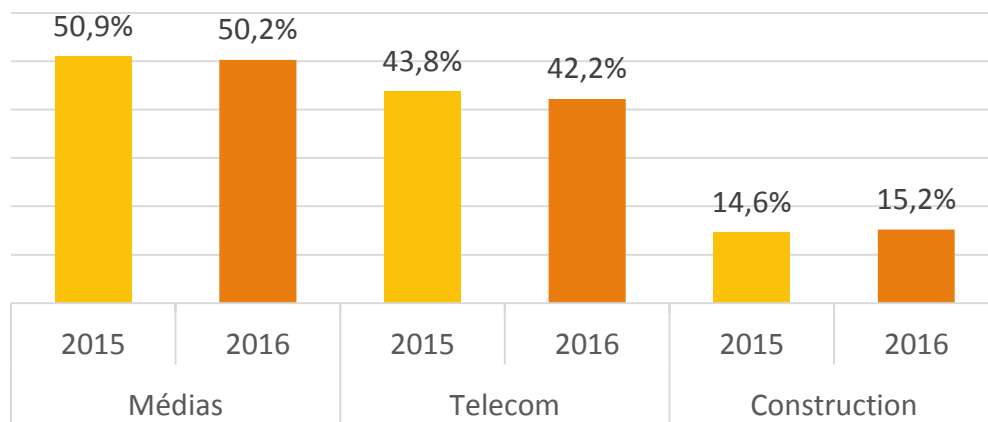
- **3 400** stagiaires employés en France
- Des politiques actives avec les collèges, lycées, universités et écoles de management
- **Quatre métiers distingués par le classement français Happy trainees** des 1 000 entreprises préférées des stagiaires



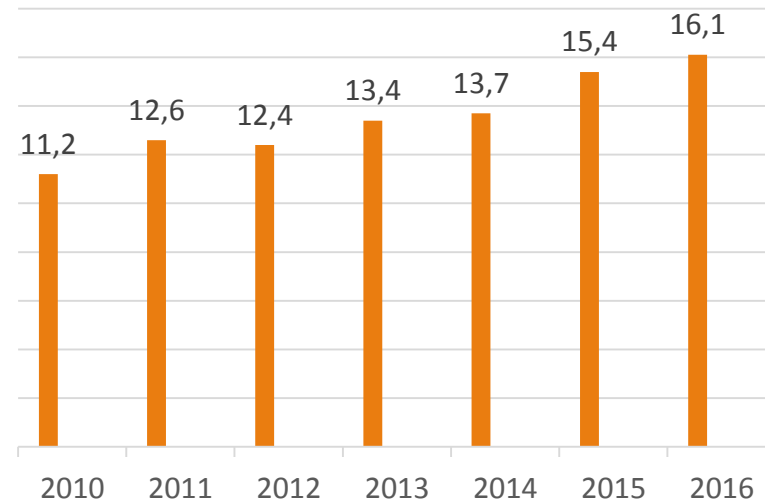
Une apprentie chez Bouygues UK

# MIXITÉ HOMMES - FEMMES

## % des femmes dans l'effectif (monde)



## % des femmes managers<sup>1</sup> (France)



**18 % de femmes dans l'effectif du Groupe**

(1) Proportion de femmes parmi les chefs de service et plus en France

# FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **1 900** collaborateurs en situation de handicap dans le Groupe
- L'action handicap du Groupe suit 4 axes :
  - > Recrutement
  - > Maintien dans l'emploi
  - > Sensibilisation
  - > Sous-traitance au secteur protégé

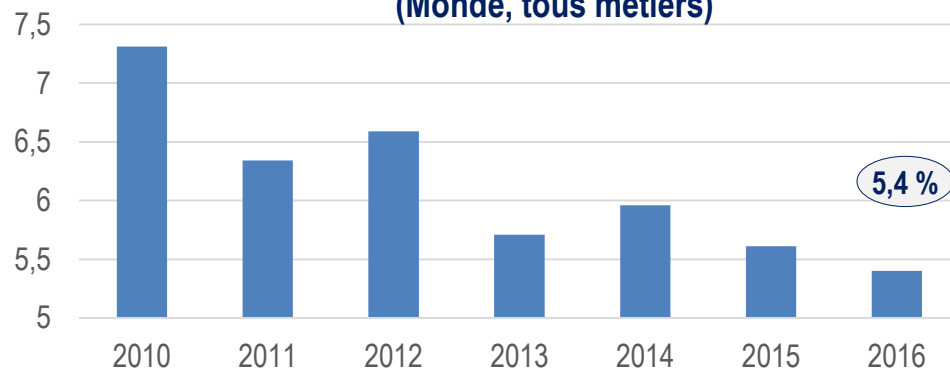


Campagne de recrutement 2017 de personnes handicapées

# LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

## Taux de fréquence des accidents de travail

(Monde, tous métiers)



Exercices physiques sur un chantier

# DES RELATIONS SOCIALES RESPECTUEUSES ET CONSTRUCTIVES

## ● REPRÉSENTATION DES SALARIÉS

### ■ En France

- > Un taux de participation de **82,3 %** aux élections professionnelles en 2016 contre 42,8 %\* au plan national confère aux représentants des collaborateurs du Groupe une forte légitimité

### ■ À l'international

- > Le Groupe favorise la création d'instance de dialogue, **64 % des filiales bénéficient d'une représentation du personnel formalisée**

## ● DIALOGUE SOCIAL

En plus des instances de dialogue social des filiales, le Groupe anime :

- Le Comité de groupe France (30 représentants issus des différents comités d'entreprise du Groupe)
- Le Comité d'entreprise européen (24 représentants de 12 pays)

\* source : Haut conseil du dialogue social

# L'ÉPARGNE SALARIALE DANS LE GROUPE

- Au 31 décembre 2016, les collaborateurs actionnaires détiennent **20,2 %** du capital à travers plusieurs véhicules (PEE, Participation, FCPE) et **26,0 %** des droits de vote.
  - > Depuis plus de 20 ans, le développement de l'actionnariat salarié a été constant. La participation et les plans d'épargne entreprise ont été complétés par des fonds à effet de levier.
- En 2016, l'abondement maximum par salarié au titre du PEE a été porté à **4 080 euros** (vs 3 360 euros) pour un versement volontaire de **5 400 euros** (vs 4 200 euros)
  - > En 2016 également, a été lancée l'opération à effet de levier **Bouygues Confiance n° 8**
- Bouygues contribue à l'épargne salariale investie en actions de l'entreprise :

Millions d'euros	2015	2016
PEE + participation et intéressement	139	161
<i>dont abondement versé par l'entreprise</i>	88	104

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# DIRECTION GÉNÉRALE DE BOUYGUES

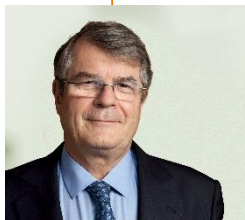


**Martin Bouygues**

64 ans

Président-directeur général

**Première nomination le 5 septembre 1989**

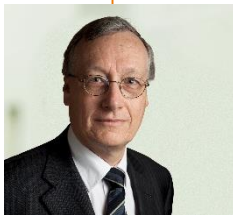


**Olivier Bouygues**

66 ans

Directeur général délégué

**Première nomination  
le 25 avril 2002**



**Philippe Marien**

60 ans

Directeur général délégué

**Nomination le 30 août 2016**

Diplômé d'HEC  
36 ans d'ancienneté dans le Groupe  
Directeur Financier du Groupe  
Responsable ressources humaines  
systèmes d'information et innovation



**Olivier Roussat**

53 ans

Directeur général délégué

**Nomination le 30 août 2016**

Diplômé de l'INSA Lyon  
21 ans d'ancienneté dans le Groupe  
Président directeur général  
de Bouygues Telecom

# RENOUVELLEMENT ET NOMINATION

## ● PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

### ■ Helman le Pas de Sécheval

- > 51 ans - École Normale Supérieure
- > 1<sup>ère</sup> nomination : avril 2008 - Président du comité des comptes depuis juin 2008 - Membre du comité de sélection et des rémunérations
- > Secrétaire Général du groupe Veolia - Membre du Collège de l'AMF
- > **Sphère publique** : Ville de Paris - COB (devenue AMF)
- > **Sphère privée** : Banexi - Groupama - Veolia

## ● PROPOSITION DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR NON INDÉPENDANT

### ■ Alexandre de Rothschild

- > 37 ans – ESCE
- > Depuis 2008 : Vice-Président exécutif de Rothschild & Co – Associé gérant de Rothschild & Cie Banque – Membre du Group Management Committee
- > 2008: Jardine Matheson, Hong Kong, Conglomérat diversifié en Asie – Adjoint au directeur de la stratégie
- > 2005-2008 : Argan Capital, Private Equity, Londres
- > 2004-2005 : Bear, Stearns & Co. Inc., Affaires financières, New York – Fusions et acquisitions

# CONSEIL D'ADMINISTRATION APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUS RÉSERVE DU VOTE DES RÉOLUTIONS 14 ET 15

**15 administrateurs – moyenne d'âge : 54 ans – Ancienneté moyenne 8 ans**

**5 administrateurs indépendants sur 11 (45,45 %) hors représentants des salariés ou des salariés actionnaires**

**6 femmes sur 13 (46,15 %) hors représentants des salariés**

## ■ 4 administrateurs issus du groupe SCDM

- > Martin Bouygues (PDG)
- > Olivier Bouygues (DGD)
- > SCDM, représentée par Edward Bouygues
- > SCDM Participations, représentée par Cyril Bouygues

## ■ 5 administrateurs indépendants

- > Clara Gaymard
- > Anne-Marie Idrac
- > Helman le Pas de Sécheval
- > Colette Lewiner
- > Rose-Marie Van Lerberghe

## ■ 2 administrateurs représentant les salariés

- > Francis Castagné
- > Raphaëlle Deflesselle

## ■ 2 administrateurs représentant les salariés actionnaires

- > Sandra Nombret
- > Michèle Vilain

## ■ 2 administrateurs extérieurs non indépendants

- > Patrick Kron
- > Alexandre de Rothschild

# ORGANISATION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Trois comités

### ■ Comité des comptes

- > Helman le Pas de Sécheval (Président) (I)
- > Clara Gaymard (I)
- > Anne-Marie Idrac (I)
- > Michèle Vilain

### ■ Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

- > Anne-Marie Idrac (Présidente) (I)
- > Raphaëlle Deflesselle
- > Sandra Nombret
- > Rose-Marie Van Lerberghe (I)

### ■ Comité de sélection et des rémunérations

- > Colette Lewiner (Présidente) (I)
- > Helman le pas de Sécheval (I)
- > Francis Castagné

# CONSEIL D'ADMINISTRATION : DES EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES RICHES ET COMPLÉMENTAIRES



Martin Bouygues  
P-dg



Olivier Bouygues  
Dgd



## COMPÉTENCES



International



Telecom



Médias



Construction



Industrie



RSE



Eau



Énergie



Droit



Digital



RH



Santé



Transport



Finances

# CONSEIL D'ADMINISTRATION : DES EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES RICHES ET COMPLÉMENTAIRES



Cyril Bouygues



Edward Bouygues



Sandra Nombret



Michèle Vilain



Francis Castagne



Raphaëlle Deflesselle



Clara Gaymard



Anne-Marie Idrac



Helman Le Pas de Secheval



Colette Lewiner



Rose-Marie Van Lerberghe



Patrick Kron



Alexandre de Rothschild



# RAPPEL DE LA STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS DE MARTIN BOUYGUES ET OLIVIER BOUYGUES POUR 2016

- **Pas de contrat de travail**
- **Pas de parachute doré**
- **Pas d'indemnité de non-concurrence**
- **Aucune attribution de stock-options ou actions gratuites depuis 2011**
- **Une rémunération fixe annuelle : 920 000 € pour Martin Bouygues - 500 000 € pour Olivier Bouygues**
- **Une rémunération variable annuelle plafonnée à 150 % du Fixe**
- **Une retraite additive**
  - > 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime
  - > Plafonnée à 8 fois le plafond de la sécurité sociale (actuellement environ 308 000 euros)

# RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

## ● RÉCAPITULATIF 2016 ET COMPARAISON 2015/2016

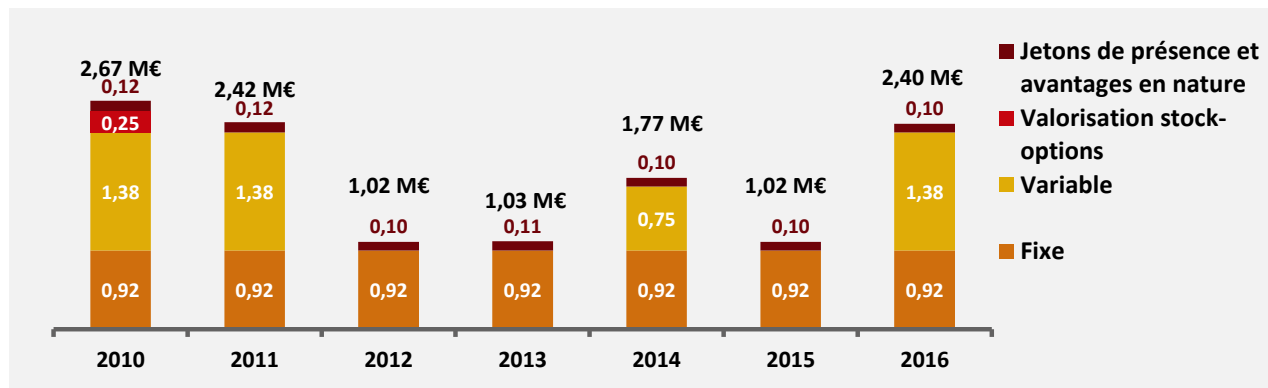
BÉNÉFICIAIRES	RAPPEL 2015			EXERCICE 2016		
	FIXE 2015	VARIABLE 2015 (VERSÉ EN MARS 2016)	TOTAL 2015	FIXE 2016	VARIABLE 2016 (VERSÉ EN 2017)	TOTAL 2016
M. BOUYGUES	920 000 €	0 €	920 000 €	920 000 €	1 380 000 €	2 300 000 €
O. BOUYGUES	500 000 €	0 €	500 000 €	500 000 €	750 000 €	1 250 000 €
				Période du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016		
O. ROUSSAT <sup>(1)</sup>				184 000 €	276 000 €	460 000 €
PH. MARIEN				306 667 €	306 667 €	613 334 €

(1) Olivier Roussat a été nommé DGD de Bouygues le 30 août 2016 et conserve sa mission de Président-directeur général de Bouygues Telecom. La charge de sa rémunération a été répartie depuis le 1er septembre 2016 entre Bouygues (60 %) et Bouygues Telecom (40 %),

# RÉMUNÉRATIONS DE MARTIN BOUYGUES ET OLIVIER BOUYGUES - HISTORIQUE

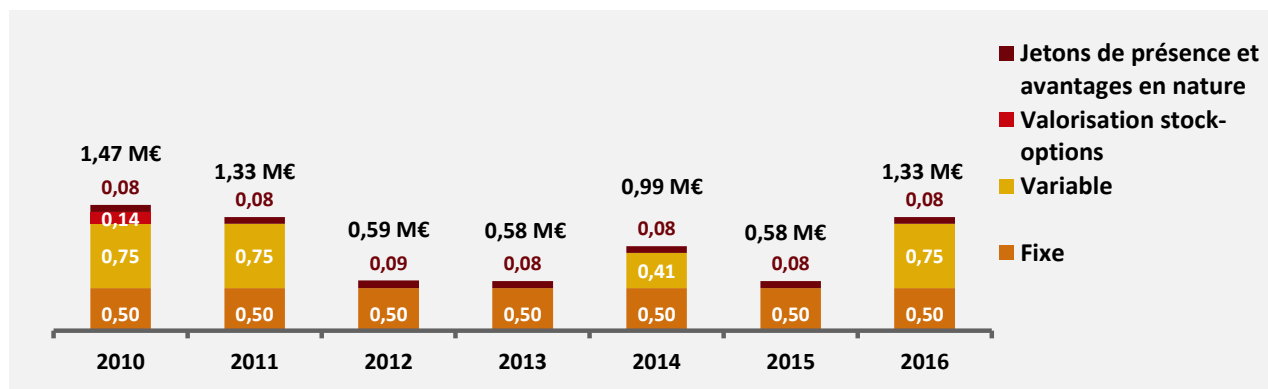
## MARTIN BOUYGUES

Président-directeur général



## OLIVIER BOUYGUES

Directeur général délégué



# PROPOSITION DE MÉTHODE DE DÉTERMINATION DES RÉMUNÉRATIONS DES QUATRE DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX – SYNTHÈSE ET COMPARAISON

Rémunération fixe (RF) : Martin Bouygues et Philippe Marien → 920 000 € ; Olivier Bouygues → 500 000 € ;  
Olivier Roussat → 552 000 € (60 % de 920 000 €)

Rémunération variable (RV) plafonnée à 160 % de RF et déterminée comme suit :

PROPOSITION				RÉGIME ANTÉRIEUR			
PONDÉRATION				PONDÉRATION			
5 CRITÈRES	RV si résultat < de + de 10 % à l'objectif	RV si l'objectif est atteint (en % de RF)	RV si l'objectif est dépassé : Plafond P = (en % de RF)	4 CRITÈRES	RV si résultat < de + de 10 % à l'objectif	RV si l'objectif est atteint (en % de RF)	RV si l'objectif est dépassé : Plafond P = (en % de RF)
P1 (ROC) =	0 %	40 %	70 %	P1 (ROC) =	0 %	50 %	100 %
P2 (RNC) =	0 %	40 %	70 %	P2 (RNC) =	0 %	25 %	50 %
P3 (RNC n-1)* =	0 %	30 %	50 %	P3 (RN n-1) =	0 %	25 %	50 %
P4 (VEN) =	0 %	20 %	30 %	P4 (FCF) =	0 %	50 %	50 %
P5 (CQ) =		30 %	-				
Total** =		160 %				150 %	
	Plafond général = 160 % de RF				Plafond général = 150 % de RF		

↔ Variation linéaire

ROC = Résultat Opérationnel Courant ; RNC = Résultat Net Consolidé ; VEN = Variation de l'Endettement Net ;

CQ = critères qualitatifs (RSE et Conformité) ; FCF = Free Cash Flow

\* Hors éléments exceptionnels

\*\* suppression des deux correctifs : aucun variable si RNC de l'exercice est < de 20 % à RNC de N-1 ;  
aucun variable si événement exceptionnel négatif

# PROPOSITION DE RÉMUNÉRATION VARIABLE PLURIANNUELLE (RÉMUNÉRATION À MOYEN TERME) POUR L'EXERCICE 2017

- **DEUX CRITÈRES DE DÉTERMINATION SE RÉFÉRANT AU PLAN D'AFFAIRES À TROIS ANS :**
  - **P6 :** la somme des résultats opérationnels courant (ROC) consolidés du Groupe réalisés au titre des trois exercices couverts par le plan d'affaires du Groupe / Objectif = la somme des 3 ROC fixés comme objectifs par le plan d'affaires
  - **P7 :** la somme des résultats nets consolidés (RNC) du Groupe réalisés au titre des trois exercices couverts par le plan d'affaires du Groupe / Objectif = la somme des 3 RNC fixés comme objectifs par le plan d'affaires
- **CALCUL DE P6 OU P7**
  - Si l'Objectif est atteint P6 (ou P7) = 0 % de RF
  - Si la somme des 3 ROC (ou les 3 RNC) est supérieure de 20 % à l'Objectif, P6 (ou P7) = 15 % de RF
  - Entre cette limite inférieure et cette limite supérieure P6 (ou P7) varie linéairement de 0 à 15 %
- **ENTRÉE EN VIGUEUR**
  - Dès l'issue de l'exercice 2017 pour Martin Bouygues et Olivier Bouygues
  - À l'issue de l'exercice 2018 pour Philippe Marien et Olivier Roussat

# PROPOSITION DE RÉMUNÉRATION VARIABLE PLURIANNUELLE (RÉMUNÉRATION À MOYEN TERME) POUR L'EXERCICE 2017

- **DEUX CRITÈRES DE DÉTERMINATION SE RÉFÉRANT AU PLAN D'AFFAIRES À TROIS ANS :**
  - **P6 :** la somme des résultats opérationnels courant (ROC) consolidés du Groupe réalisés au titre des trois exercices couverts par le plan d'affaires du Groupe / Objectif = la somme des 3 ROC fixés comme objectifs par le plan d'affaires
  - **P7 :** la somme des résultats nets consolidés (RNC) du Groupe réalisés au titre des trois exercices couverts par le plan d'affaires du Groupe / Objectif = la somme des 3 RNC fixés comme objectifs par le plan d'affaires
- **CALCUL DE P6 OU P7**
  - Si l'Objectif est atteint P6 (ou P7) = 0 % de RF
  - Si la somme des 3 ROC (ou les 3 RNC) est supérieure de 20 % à l'Objectif, P6 (ou P7) = 15 % de RF
  - Entre cette limite inférieure et cette limite supérieure P6 (ou P7) varie linéairement de 0 à 15 %
- **ENTRÉE EN VIGUEUR**
  - Dès l'issue de l'exercice 2017 pour Martin Bouygues et Olivier Bouygues
  - À l'issue de l'exercice 2018 pour Philippe Marien et Olivier Roussat

# PROPOSITION 2017 - SYNTHÈSE

PROPOSITION 2017					
	FIXE	VARIABLE ANNUEL (Plafond) (Maximum)		TOTAL FIXE + VARIABLE ANNUEL (Maximum)	VARIABLE PLURI ANNUEL (Maximum)
M. BOUYGUES	920 000 €	160 %	1 472 000 €	2 392 000 € + 4 %	+ 276 000 €
O. BOUYGUES	500 000 €	160 %	800 000 €	1 300 000 € + 4 %	+ 150 000 €
O. ROUSSAT *	552 000 €	160 %	883 200 €	1 435 200 € + 4 %	+ 276 000 €
PH. MARIEN	920 000 €	160 %	1 472 000 €	2 392 000 €	+ 276 000 €

- \* Bouygues SA ne prend à sa charge que 60 % de la rémunération fixe et de la rémunération variable annuelle d'Olivier Roussat, 40 % étant pris en charge par Bouygues Telecom. La rémunération variable pluri annuelle d'Olivier Roussat est entièrement prise en charge par Bouygues SA.

# PROPOSITION DE DÉFINITION DES CONDITIONS DE PERFORMANCE DÉTERMINANT L'ACQUISITION DES DROITS À PENSION ANNUELS

- **DÉFINITION DE L'OBJECTIF DE PERFORMANCE (DÉNOMMÉ CI-APRÈS « L'OBJECTIF »)**
  - > Exercice 2017 : Objectif = que la moyenne des résultats nets consolidés des exercices 2016 et 2017 (« Moyenne RNC ») ne soit pas à plus de 10 % inférieure à la moyenne des résultats nets consolidés prévus par les deux plans 2016 et 2017 (« Moyenne Plans »)
  - > Chaque exercice ultérieur : Objectif = idem mais prise en compte des trois exercices précédents
- **MÉTHODE DE DÉTERMINATION DE L'ACQUISITION DE DROITS À PENSION**
  - **Si la moyenne RNC se situe dans l'objectif**
    - > Droits à pension = 0,92 % du salaire de référence
  - **Si la moyenne RNC est de plus de 10 % inférieure à l'objectif**
    - > Droits à pension = 0

Entre cette limite inférieure et cette limite supérieure les droits à pension seraient fixés en fonction des résultats, par interpolation linéaire entre les deux bornes, à savoir entre 0 et 0,92 % du salaire de référence

# JETONS DE PRÉSENCE

**Rappel : en 2016 les jetons de présence versés par Bouygues ont atteint au total 536 610 euros, soit une moyenne de 33 538 euros par administrateur, montant le moins élevé du CAC 40 (source AFEP juillet 2016)**

## Proposition d'augmentation des jetons de présence

## Régime actuel

en vigueur depuis 2003

<b>Enveloppe globale</b>	:	<b>1 000 000 €</b>	<b>700 000 €</b>
Président-directeur général	:	70 000 €	50 000 €
Administrateur	:	40 000 €	25 000 €
Membre du comité des comptes	:	16 000 €	14 000 €
Membre d'un autre comité	:	12 000 €	7 000 €

- Pour 15 administrateurs un total de 778 000 € serait versé ; soit une moyenne de 51 866 euros par administrateur, à comparer à une moyenne d'environ 82 K€ pour le CAC 40 (source AFEP juillet 2016)
- Le solde de 222 000 € permettrait de faire face aux évolutions

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# UN PROCESSUS DYNAMIQUE DE GESTION DES RISQUES MAJEURS

## Cartographies des risques des entités opérationnelles

- Managers du Groupe
- **Analyse de l'évolution n / n-1**

## Cartographies des risques majeurs des 5 Métiers

- Risques stratégiques et opérationnels
- Risques fonctionnels (humains, juridiques, cyber...)
- **Analyse de l'évolution n / n-1**

## Cartographie des risques majeurs du Groupe

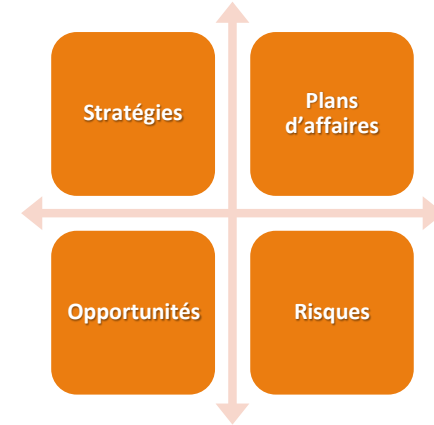
- **Analyse de l'évolution n / n-1**

Comités d'audit Métiers

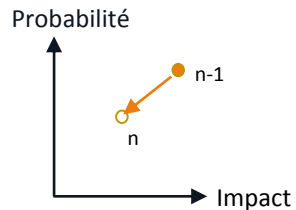
Conseils d'administration Métiers

Comité des comptes Bouygues  
(une réunion annuelle dédiée)

Conseil d'administration Bouygues

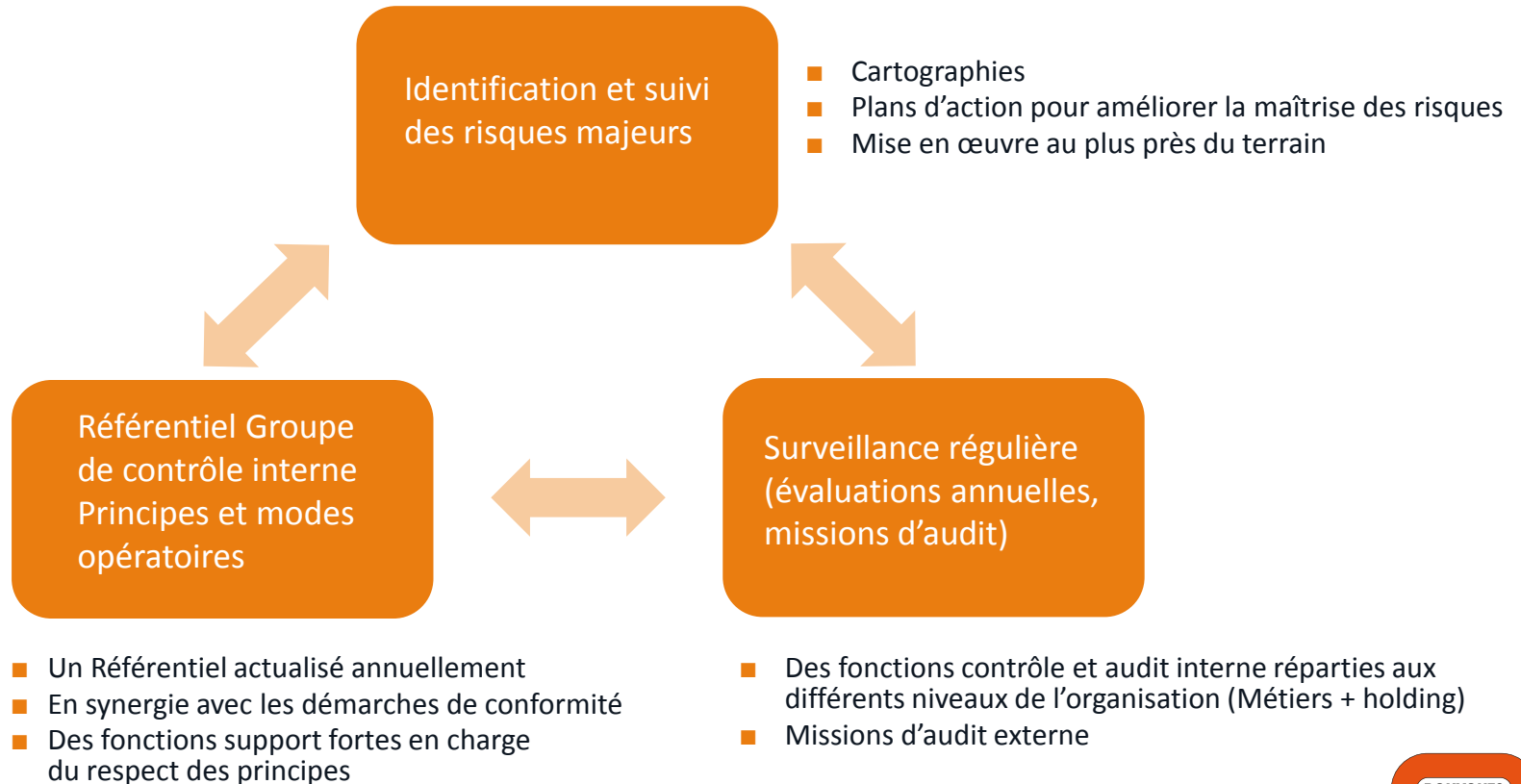


- Un processus d'élaboration des plans stratégiques qui intègre les risques et les opportunités



- Un processus large impliquant de nombreux acteurs opérationnels et fonctionnels
- Une information transparente et régulière des organes de gouvernance

# DISPOSITIFS DE MAÎTRISE DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE



- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# FAITS MARQUANTS

- **Les résultats du 4<sup>e</sup> trimestre 2016 confirment la bonne tendance des 9 premiers mois**
- **Le Groupe a atteint ou dépassé tous ses objectifs de l'année**
- **2016 démontre que le Groupe est bien positionné pour saisir de nouvelles opportunités** sur ses marchés



Collaborateur sur un chantier à Hong-Kong

# LE GROUPE A ATTEINT OU DÉPASSÉ TOUS SES OBJECTIFS 2016

## Objectifs

### Poursuite de l'amélioration de la profitabilité du Groupe



Rentabilité des activités de construction attendue en amélioration à partir de 2016

Baisse du coût des programmes des cinq chaînes gratuites de TF1 à 970 M€<sup>a</sup>



Entre 5 et 10 M€ d'économies supplémentaires liées au plan *One Transfo*



Retour à une croissance pérenne du chiffre d'affaires et des résultats de Bouygues Telecom

Plan d'économies : 400 M€ en 2016 vs fin 2013

Investissements d'exploitation nets de l'ordre de 800 M€

## Réalisé

Marge opérationnelle courante : 3,5 %  
+ 0,6 point vs 2015

Marge opérationnelle courante : 3,5 %  
+ 0,3 point vs 2015

Coût des programmes : 960 M€<sup>a</sup>

Économies supplémentaires : 6 M€

Chiffre d'affaires : + 6 %, après + 2 % en 2015  
Marge d'EBITDA : + 3 pts, après + 2 pts en 2015

Économies de coûts : 427 M€

Investissements d'exploitation nets : 802 M€

(a) Hors charges non courantes et hors événements sportifs

# CHIFFRES CLÉS

- **Chiffre d'affaires stable** sur un an à périmètre et change constants
- **Amélioration de la profitabilité du Groupe** portée principalement par Bouygues Telecom
- Résultat net de 732 M€, intégrant les plus-values de cessions de pylônes et des participations dans les sociétés concessionnaires autoroutières A41 et A63
- **Retraité des éléments exceptionnels, le résultat net est en croissance de 29 %**

M€	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	32 428	31 768	- 2 % <sup>a</sup>
<i>Dont France</i>	20 058	20 071	0 %
<i>Dont international</i>	12 370	11 697	- 5 %
Résultat opérationnel courant	941	1 121	+ 19 %
<i>Marge opérationnelle courante</i>	2,9 %	3,5 %	+ 0,6 pt
Résultat opérationnel	668 <sup>b</sup>	947 <sup>c</sup>	+ 42 %
Résultat net part du Groupe	403	732 <sup>d</sup>	+ 82 %
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels <sup>e</sup>	489	632	+ 29 %

(a) Stable à périmètre et change constants (b) Dont 123 M€ de charges non courantes chez Bouygues Telecom, 95 M€ chez Colas, 35 M€ chez Bouygues Construction, 17 M€ chez TF1 et 4 M€ chez Bouygues Immobilier (c) Dont 84 M€ de charges non courantes chez TF1, 62 M€ chez Colas, 23 M€ chez Bouygues Construction, 13 M€ chez Bouygues Immobilier et 20 M€ de produits non courants chez Bouygues Telecom (dont 84 M€ de charges non courantes liées à la mise en œuvre du partage de réseau et 104 M€ de produits non courants liés à la plus value de cession de pylônes) (d) Dont 189 M€ de plus-values nettes de cession des participations dans les sociétés concessionnaires Adelaç (A41) et Atlantes (A63) (e) Voir réconciliation en page 58

# SITUATION FINANCIÈRE

- **UNE STRUCTURE FINANCIÈRE OFFRANT DES MARGES DE MANŒUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE**
  - **Baisse de la dette nette** de 695 M€ à fin décembre 2016 par rapport à fin décembre 2015
  - Perspective de la note long-terme de Bouygues (BBB) **relevée de stable à positive** par Standard & Poor's en juin 2016
- **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSE DE MAINTENIR LE DIVIDENDE À 1,60<sup>a</sup> € POUR L'EXERCICE 2016**

(a) Proposé à l'Assemblée générale du 27 avril 2017

M€	Fin déc. 2015	Fin déc. 2016	Variation
Capitaux propres	9 293	9 420	+ 127 M€
Endettement net	2 561	1 866	- 695 M€
Endettement net / capitaux propres	28 %	20 %	- 8 pts

# RÉPARTITION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

M€	2014	2015	2016
Résultat avant charges liées aux avantages octroyés aux salariés	1 217	630	959
Coûts des avantages octroyés aux salariés <sup>a</sup>	242	237	248
Dividendes <sup>b</sup>	652	567	535
Affectation aux réserves	323	(174)	176

(a) Participation + intéressement + abondement PEE / PERCO  
+ charges IFRS Bouygues Confiance n° 8  
+ charges IFRS stock-options  
+ part des dividendes revenant aux actionnaires salariés

(b) Dividendes versés aux actionnaires de Bouygues SA hors actionnaires salariés  
+ dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION



Bouygues  
Immobilier



Pont Hong Kong - Zhuhai - Macao



Cœur boisé à Chaville



Nouvelle Route du Littoral à la Réunion

BOUYGUES

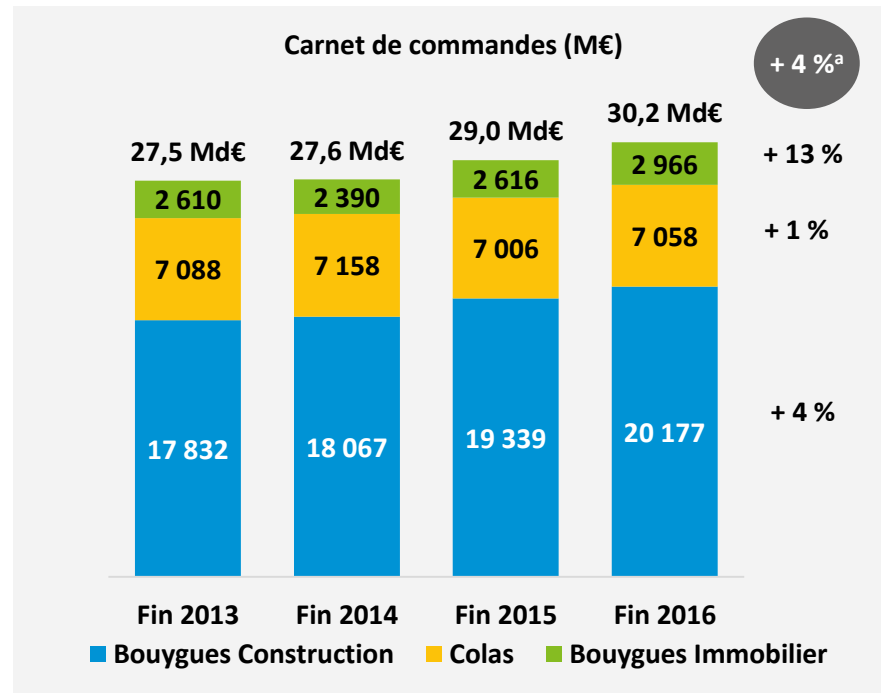
# TRÈS BONNE PERFORMANCE COMMERCIALE

- **CARNET DE COMMANDES À UN NIVEAU RECORD**

- 30,2 Md€ à fin décembre 2016, + 4 % sur un an
- + 6 % à taux de change constants



Tour MahaNakhon à Bangkok



(a) + 6 % à taux de change constants

# CONFIRMATION DE LA STABILISATION DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE EN 2016

- **HAUSSE DE 7 % DU CARNET DE COMMANDES SUR UN AN**

- **Augmentation des réservations** dans l'immobilier résidentiel chez Bouygues Immobilier

> + 19 %<sup>a</sup> en 2016 par rapport à 2015

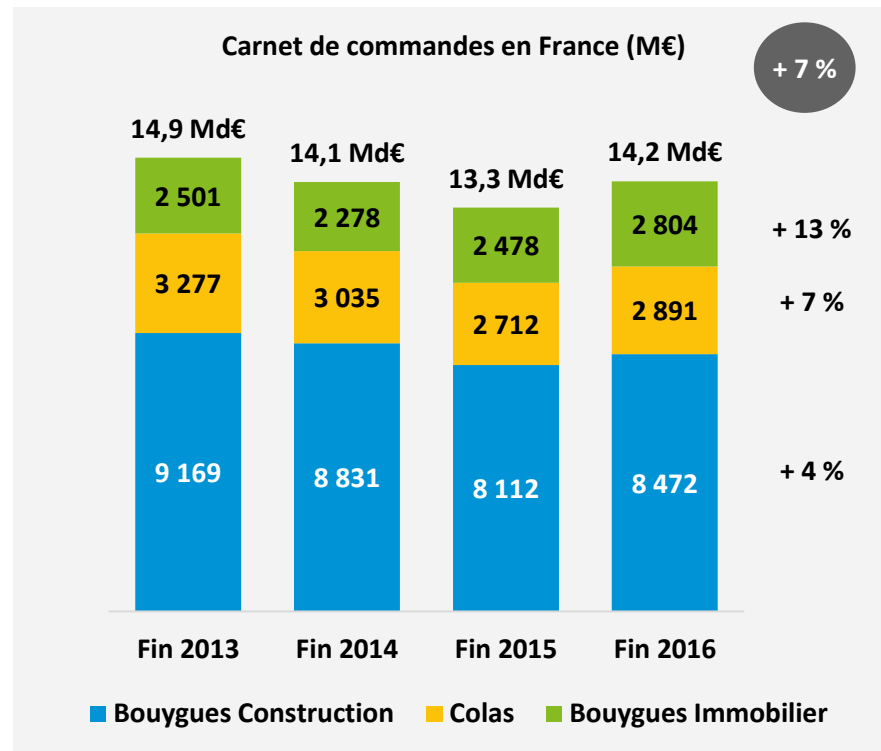
- **Hausse de la prise de commandes** de Bouygues Construction

> + 17 % en 2016 par rapport à 2015

- **Croissance du carnet de commandes** de Colas

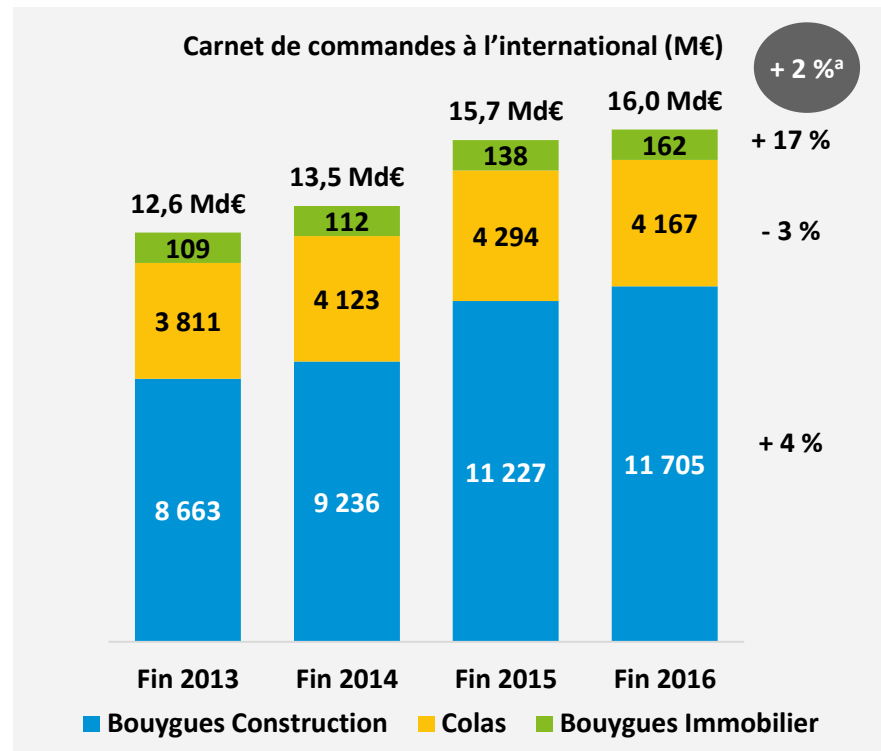
> + 7 % à fin 2016 par rapport à fin 2015

(a) Réservations en millions d'euros



# POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT CIBLÉ À L'INTERNATIONAL (1/2)

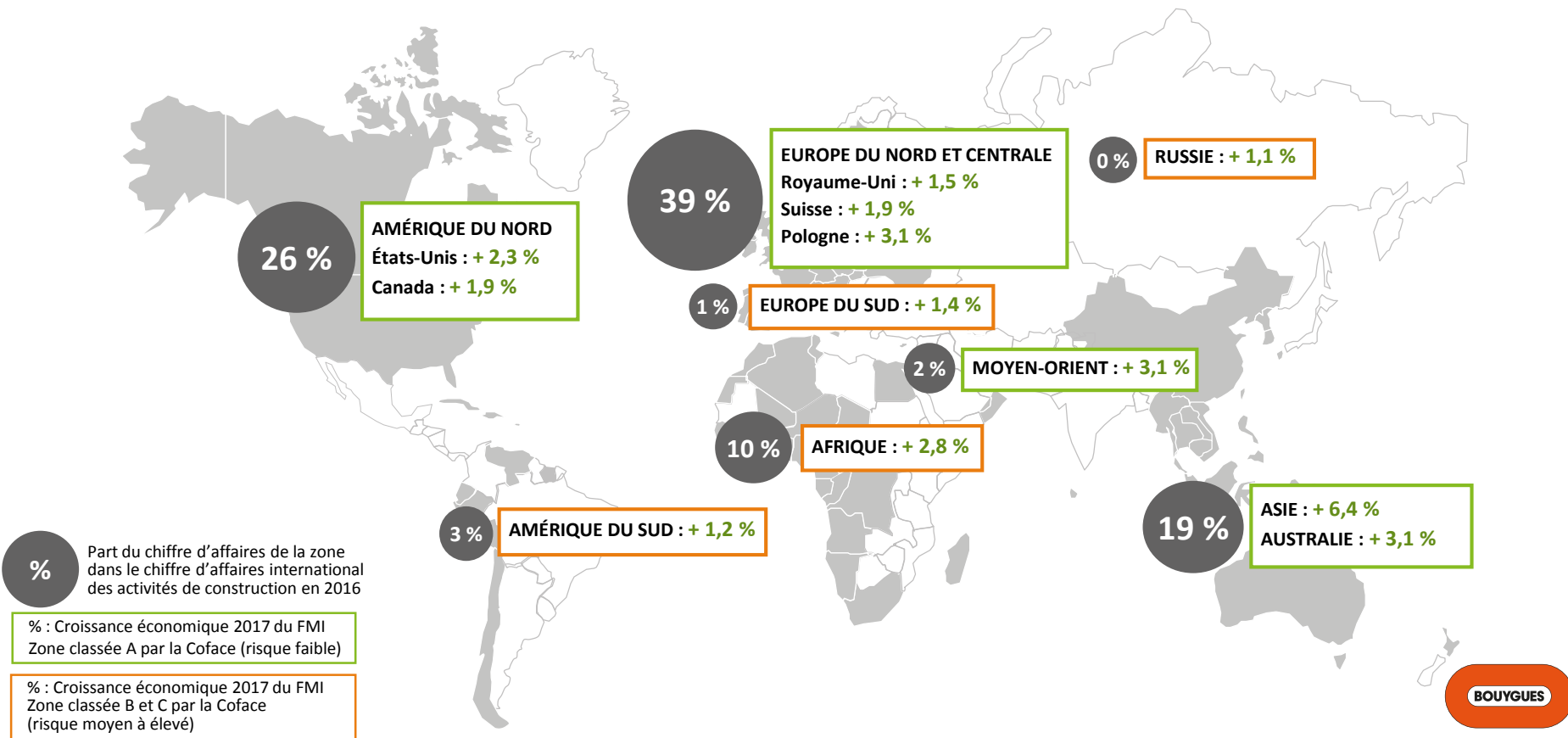
- **HAUSSE DU CARNET DE COMMANDES À L'INTERNATIONAL DE 2 % SUR UN AN (+ 6 % HORS EFFETS DE CHANGE)**
- **Contrats significatifs pris en commande au T4 2016**
  - > Hinkley Point (1,7 Md€)
  - > Métro du Caire - ligne 3 (190 M€)
  - > Travaux routiers en Guinée Conakry (129 M€)
- **58 % du carnet de commandes de Bouygues Construction et de Colas est réalisé à l'international**



(a) + 6 % à taux de change constants

# POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT CIBLÉ À L'INTERNATIONAL (2/2)

## BOUYGUES EST PRÉSENT DANS DES PAYS EN CROISSANCE ET À FAIBLES RISQUES

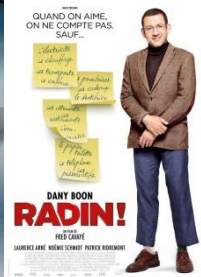


# CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

- Chiffre d'affaires impacté négativement par des effets de périmètre et de change
  - > - 2 pts liés aux variations de change et - 1 pt lié aux impacts de périmètre
- **Croissance de la rentabilité des activités de construction**
  - > Hausse de 48 M€ du résultat opérationnel courant en 2016
  - > Marge opérationnelle courante à 3,5 %, en amélioration de 0,3 point sur un an

M€	2015	2016	Variation	À PCC <sup>a</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	25 963	25 001	- 4 %	- 1 %
<i>Dont France</i>	13 665	13 373	- 2 %	- 2 %
<i>Dont international</i>	12 298	11 628	- 5 %	- 1 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	831	879	+ 48 M€	
<i>Dont Bouygues Construction</i>	349	326	- 23 M€	
<i>Dont Bouygues Immobilier</i>	138	167	+ 29 M€	
<i>Dont Colas</i>	344	386	+ 42 M€	
<b>Marge opérationnelle courante</b>	3,2 %	3,5 %	+ 0,3 pt	

(a) A périmètre et change constants



# CHIFFRES CLÉS DE TF1

- **Chiffre d'affaires en hausse de 3 %** sur un an
  - > Intégration de Newen Studios depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- **Baisse du résultat opérationnel courant** qui reflète le coût de diffusion de l'Euro 2016
  - > Pour rappel, 2015 intégrait 34 M€ d'impact positif lié à la déconsolidation d'Eurosport France
- **Résultat opérationnel de 45 M€** intégrant 84 M€ de charges non courantes

M€	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	2 004	2 063	+ 3 % <sup>a</sup>
<i>Dont publicité groupe TF1</i>	1 554	1 530	- 2 %
Résultat opérationnel courant	158	129	- 29 M€
<i>Marge opérationnelle courante</i>	7,9 %	6,3 %	- 1,6 pt
Résultat opérationnel	141 <sup>b</sup>	45 <sup>c</sup>	- 96 M€

(a) - 3 % à périmètre et change constants (b) Dont 17 M€ de charges non courantes liées à la nouvelle organisation (c) Dont 84 M€ de charges non courantes liées aux coûts de transformation, aux effets du passage en gratuit de LCI, aux impacts de Newen Studios et du décret sur la fiction française

# UNE STRATÉGIE MULTICHAÎNES, MULTIMÉDIAS, MULTIMÉTIERS

## Axes stratégiques

- Développer une offre de contenus attractive et différenciante en maîtrisant les coûts
- Étendre la distribution des contenus par la multiplication des canaux de distribution
- Accroître la monétisation des contenus

→ **TF1 VISE UN OBJECTIF DE TAUX DE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE À DEUX CHIFFRES EN 2019**



« 24 heures en questions » présenté par Yves Calvi sur LCI



« L'édition spéciale » présentée par Audrey Crespo-Mara sur TF1



« Quotidien » présenté par Yann Barthès sur TMC



# UNE STRATÉGIE PERFORMANTE

- **LES BONS RÉSULTATS COMMERCIAUX ET FINANCIERS DE 2016 CONFIRMENT LES CHOIX STRATÉGIQUES DE BOUYGUES TELECOM**
  - Maintien de la bonne dynamique commerciale
  - Confirmation de la croissance du chiffre d'affaires et des résultats
  - Bouygues Telecom en ligne avec son objectif de 25 % de marge d'EBITDA en 2017

# CROISSANCE SOUTENUE DANS LE MOBILE

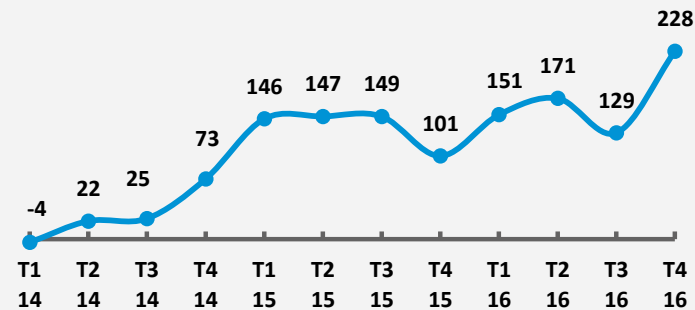
- **13 MILLIONS DE CLIENTS MOBILE À FIN 2016**
  - + 1 105 000 clients en 2016 dont + 335 000 au T4 2016
  - + 228 000 clients Forfait Mobile hors M2M<sup>a</sup> au T4 2016
- ➔ **OBJECTIF DE + 1 MILLION DE CLIENTS MOBILE HORS M2M EN 2017 (VS. FIN 2014) ATTEINT AVEC 1 AN D'AVANCE**

- **STABILISATION DE L'ARPU<sup>b</sup> MOBILE AVEC UNE BASE CLIENTS EN HAUSSE**

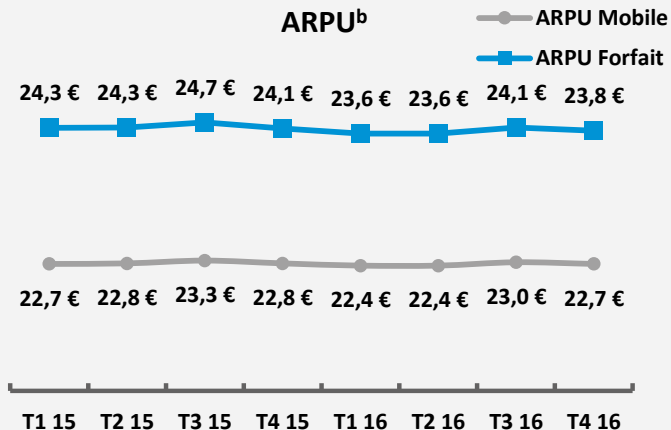
(a) Machine-to-Machine

(b) Average Revenue Per User (revenu moyen par utilisateur)

Croissance nette Forfait hors MtoM<sup>a</sup>  
(en milliers de clients)



ARPU<sup>b</sup>



# FORTE HAUSSE DES USAGES 4G

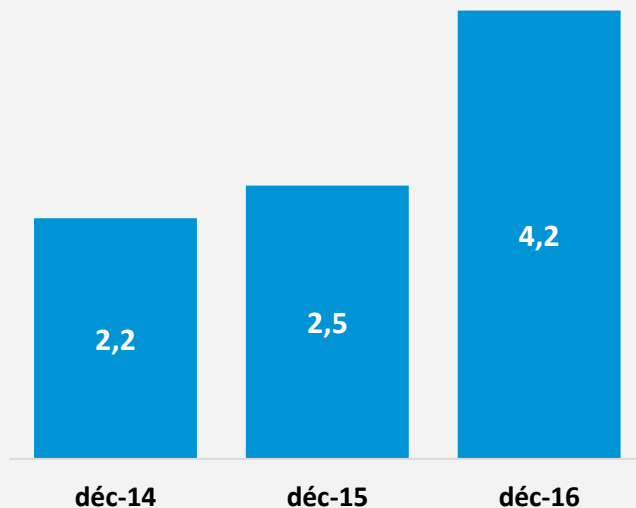
- 6,9 millions de clients 4G<sup>a</sup>  
soit **65 % de la base mobile** hors M2M<sup>b</sup>
- **Forte hausse** de la consommation moyenne d'internet mobile des clients Grand Public
  - > **4,2 Go/mois pour les clients 4G**  
(× 1,7 par rapport à 2015)
  - > **9 Go/mois pour les clients 4G des offres Sensation premium<sup>c</sup>**  
(× 1,5 par rapport à 2015)
  - > **3,1 Go/mois pour les clients Mobile**  
(× 2,2 par rapport à 2015)

(a) Clients ayant utilisé le réseau 4G au cours des trois derniers mois (définition Arcep)

(b) Machine-to-Machine

(c) Offres Sensation 30 Go et plus

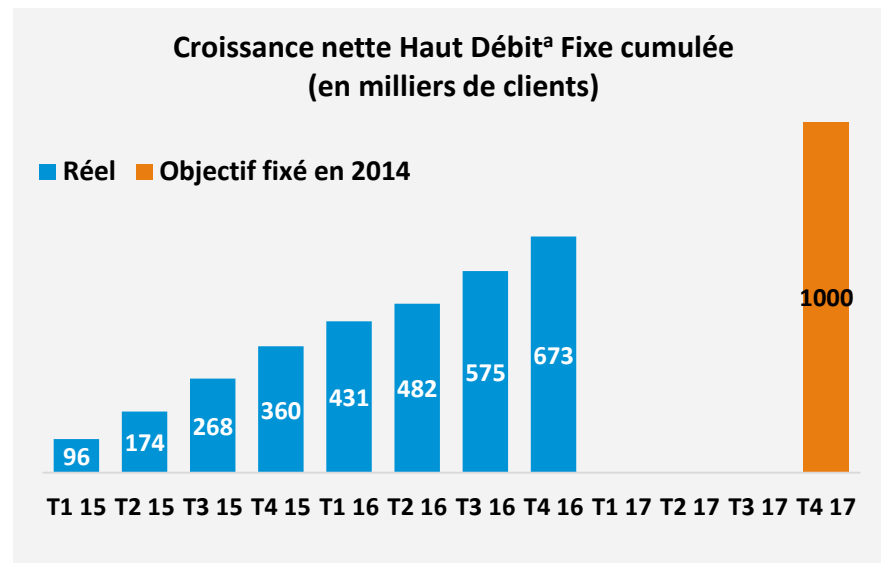
Consommation moyenne de data<sup>a</sup> par les clients 4G  
Grand Public de Bouygues Telecom (en Go/mois)



(a) Données consommées sur les réseaux cellulaires 4G, hors Wi-Fi

# CROISSANCE RÉGULIÈRE DANS LE FIXE

- **3,1 MILLIONS DE CLIENTS FIXE À FIN 2016**
  - **+ 98 000 clients sur T4 2016** et + 313 000 en 2016
  - **En ligne** pour atteindre l'objectif de + 1 M de clients Fixe fin 2017 (vs. fin 2014)
- **LE FTTH<sup>a</sup> REPRÉSENTE 26 % DE LA CROISSANCE NETTE ANNUELLE**
  - Parc de **121 000 clients FTTH** à fin déc. 2016
  - Parc de **482 000 clients THD<sup>b</sup>** à fin déc. 2016



(a) Comprend les abonnements Haut Débit et Très Haut Débit Fixe

(a) Fiber to the Home – Fibre jusqu'à l'abonné: correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition Arcep)  
(b) Définition Arcep : abonnements avec un débit crête descendant supérieur ou égal à 30 Mbits/s. Comprend les abonnements FTTH, FTTLA et VDSL2

# CROISSANCE CONTINUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU

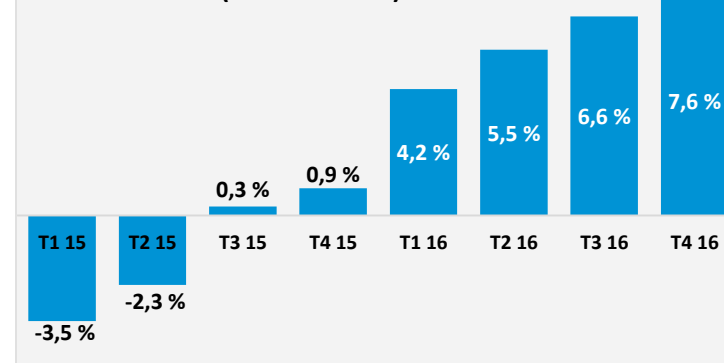
- **6<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE CONSÉCUTIF DE HAUSSE  
DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU**

- + 6 % en 2016 (vs. 2015)

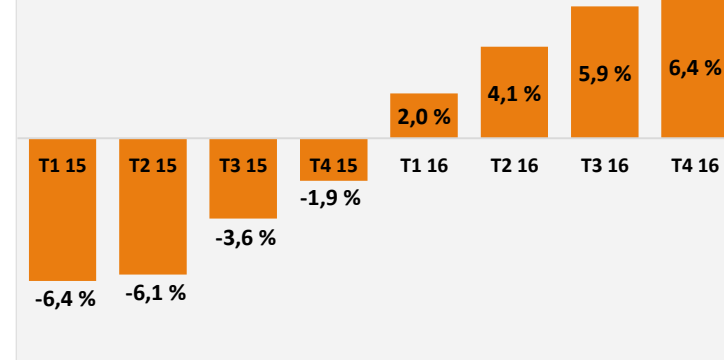
- **CONFIRMATION DU RETOUR À LA CROISSANCE  
DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU MOBILE**

- + 5 % en 2016 (vs. 2015)

Évolution annuelle du chiffre d'affaires réseau  
(Mobile + Fixe) trimestriel



Évolution annuelle du chiffre d'affaires réseau  
Mobile trimestriel



# PROGRESSION DE L'EBITDA EN LIGNE AVEC L'OBJECTIF 2017

- **EBITDA EN HAUSSE À 916 M€**
  - **Taux de marge d'EBITDA de 23 % en 2016, en hausse de 3 points** sur un an et en ligne avec l'objectif de 25 % en 2017
  - **Objectif de 400 M€ d'économies** en 2016 (par rapport à fin 2013) **dépassé**
  - Résultat opérationnel intégrant la plus-value de cession de pylônes
- **INVESTISSEMENTS NETS DE 802 M€ EN 2016**
  - **1 milliard d'euros bruts** investis dans les infrastructures Mobile et Fixe

M€	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	4 505	4 761	+ 6 % <sup>a</sup>
<i>Dont chiffre d'affaires réseau</i>	3 825	4 055	+ 6 %
EBITDA	752	916	+ 164 M€
<i>Marge d'EBITDA/CA réseau</i>	19,7 %	22,6 %	+ 2,9 pts
Résultat opérationnel courant	(11)	149	+ 160 M€
Résultat opérationnel	(134) <sup>b</sup>	169 <sup>c</sup>	+ 303 M€
Investissements Nets	822 <sup>d</sup>	802	- 20 M€

(a) + 6 % à périmètre et change constants

(b) Dont 123 M€ de charges non courantes essentiellement liées au déploiement du partage de réseau avec SFR

(c) Dont 84 M€ de charges non courantes liées au déploiement du partage de réseau et 104 M€ de produits non courants liés à la plus-value de cession de pylônes

(d) Hors fréquences 700 MHz

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : BOUYGUES CONFIRME SES ENGAGEMENTS

- **EN 2016 BOUYGUES A CONFIRMÉ SES ENGAGEMENTS ET AMBITIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :**
  - Réduire l’empreinte carbone. Intégration dans la *A list* du Carbon Disclosure Project (CDP). Soutien de Bouygues au Manifeste *decarbonize Europe* du Shift Project en mars 2017
  - Mettre la transformation numérique au service d’une ville plus durable et plus désirable :
    - > **Ville intelligente** : *smart grids*, pilotage centralisé des services, organisation de l’économie du partage
    - > **Bâtiment connecté** : domotique à distance, optimisation et mutualisation des espaces
    - > **Chantier numérique** : maquette numérique, outils collaboratifs et immersifs, amélioration de l’ergonomie (exosquelettes), organisation de l’économie circulaire



La cabine BIM de Bouygues Construction

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LES ACTIONS CLÉS 2016 POUR....

- **LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE**

- Le groupe Bouygues a été retenu par le Ministère du Logement et de l'Habitat pour réaliser deux démonstrateurs industriels pour la ville durable (DIVD) :
  - > Lyon Living Lab
  - > Descartes 21 (Marne la Vallée)

- **LA PRISE EN COMPTE DES POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES**

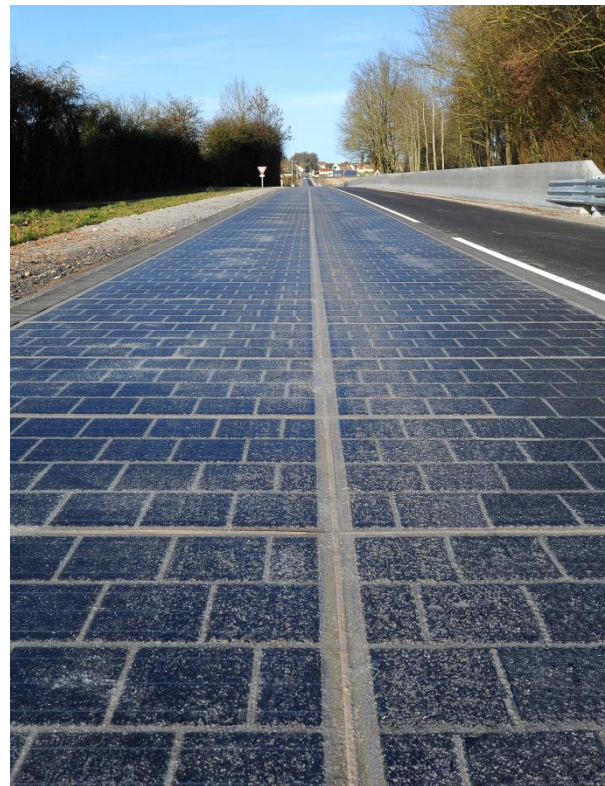
- Une enquête de matérialité (pertinence des enjeux RSE) est menée au niveau du Groupe. Ses résultats seront présentés à la prochaine Assemblée générale. Un panel de parties prenantes du Groupe a été consulté à cette occasion pour évaluer son niveau d'attente sur les différents enjeux.

- **LE RESPECT ET L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLABORATEURS**

- Trois entreprises du Groupe (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Bouygues Telecom) ont obtenu le label Top employers

# BOUYGUES SE POSITIONNE COMME ACTEUR DE LA VILLE DURABLE

- **RÉNOVATION**
  - Rehagreen
- **CONSTRUCTION BAS CARBONE**
  - Green Office
- **ÉCOQUARTIERS**
  - Projet Eole Evangile (Paris)
  - Projet XXL (Marseille)
  - Projet Faubourg d'Anfa (Casablanca)
- **MOBILITÉ DOUCE, SERVICES À LA VILLE**
  - Démonstrateur de route solaire Wattway de 1 km à Tourouvre (Normandie)



La route solaire Wattway à Tourouvre (61)

# L'ÉTHIQUE

## Au niveau du Groupe

- Un code d'éthique du Groupe traduit en 15 langues
- Quatre programmes de conformité : « Concurrence », « Anti-corruption », « Information financière et opérations boursières », « Conflits d'intérêts »
- Un comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat
- Un responsable de l'éthique
- Des procédures édictées par le référentiel de contrôle interne
- Des formations
- Une procédure d'alerte
- Un compte rendu annuel au conseil d'administration

## Au niveau des métiers

- Des codes d'éthique complétant le code Groupe pour traiter les questions spécifiques à l'activité du métier
- Des comités de l'éthique
- Des responsables de l'éthique
- Des procédures pour contrôler les sujets spécifiques à l'activité des métiers
- De nombreuses formations
- Des procédures d'alerte
- Des comptes rendus aux conseils d'administration

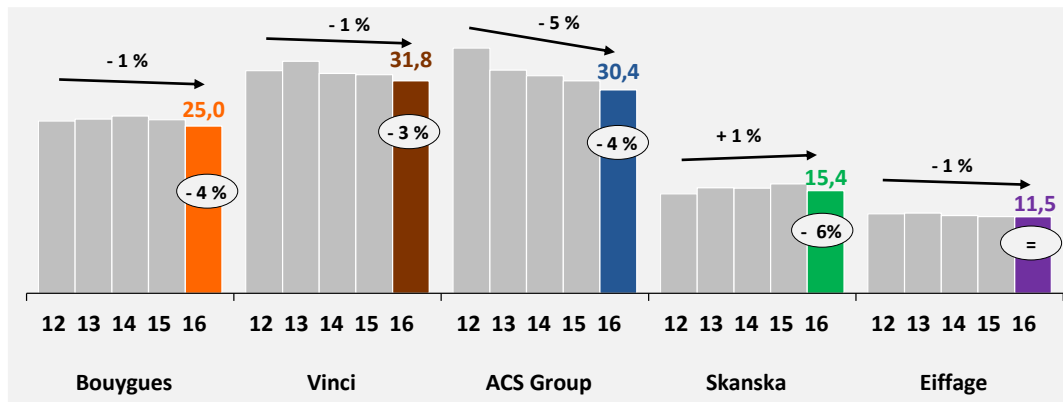
- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



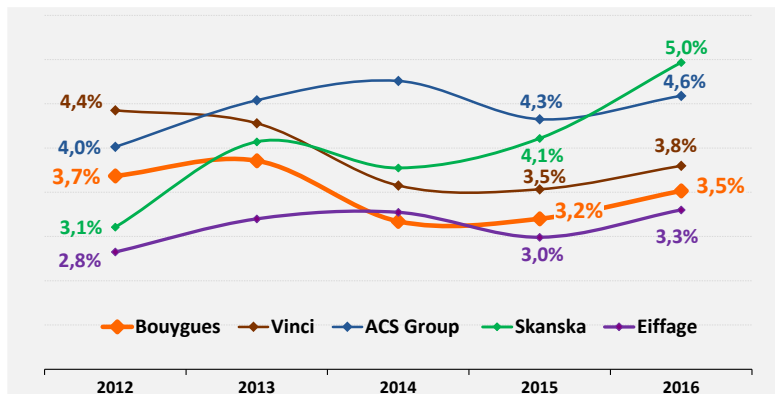
La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

## CHIFFRE D'AFFAIRES (en Md€)



## MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en % du chiffre d'affaires)



(X %) Évolution du chiffre d'affaires 2016 vs. 2015

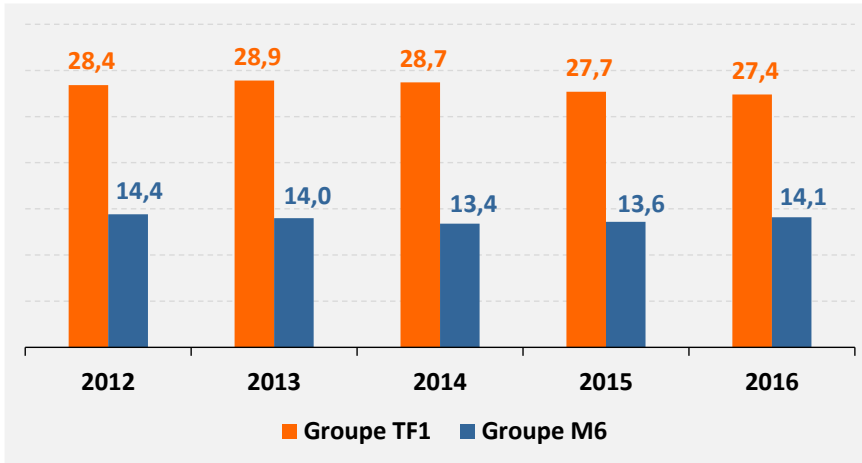
X % Taux de croissance annuel moyen 2012-2016

Le périmètre retenu d'ACS exclut la branche Services ; celui de Vinci et d'Eiffage exclut l'activité Concessions

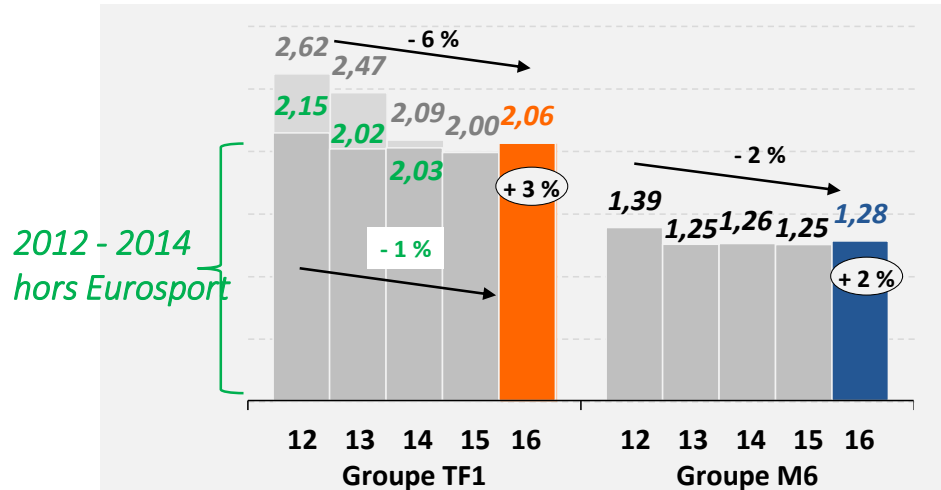
# TF1

## AUDIENCE

Individus 4 ans et plus  
(en %)



## CHIFFRE D'AFFAIRES (en Md€)



(X %) Évolution du chiffre d'affaires 2016 vs. 2015

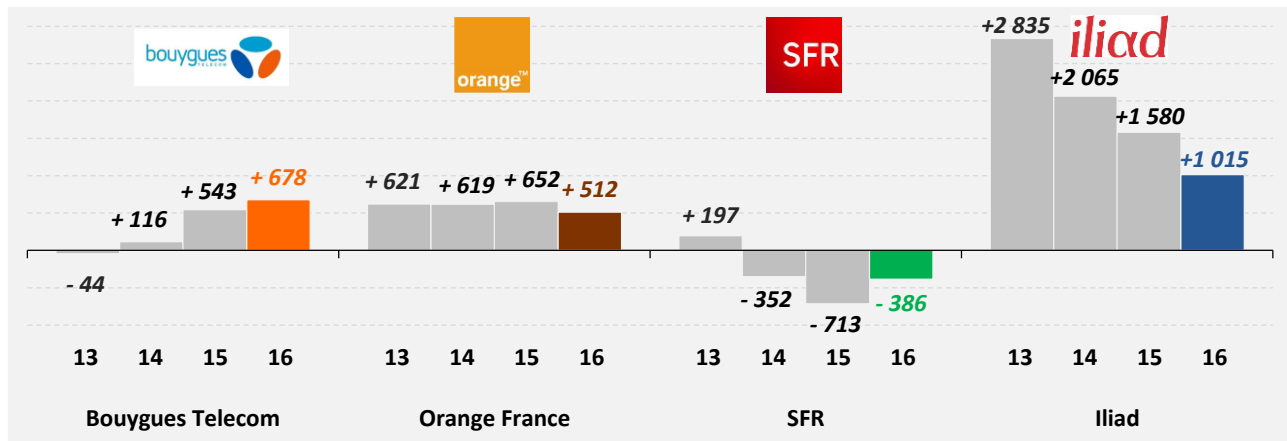
X % Taux de croissance annuel moyen 2012-2016

# BOUYGUES TELECOM

## MOBILE

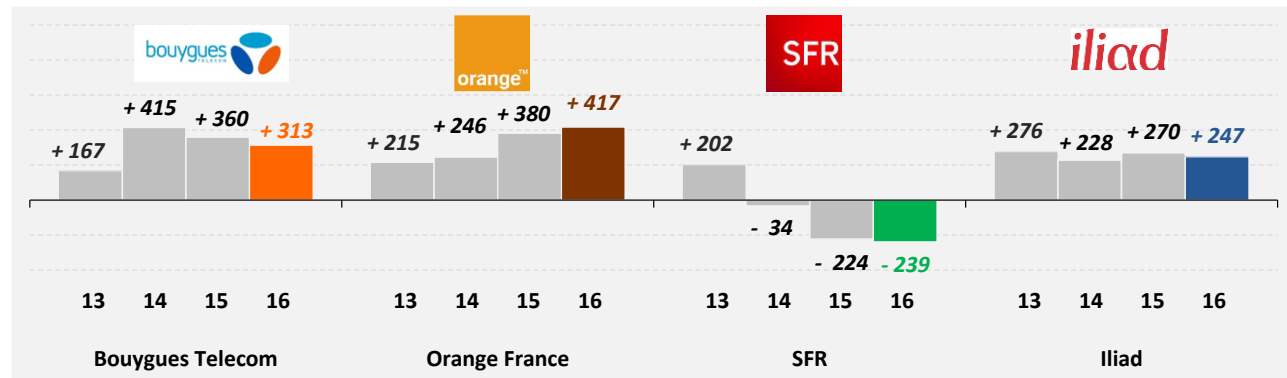
Croissance nette  
du parc Forfait Arcep  
hors MtoM<sup>a</sup>

(en milliers)



## FIXE

Croissance nette  
du parc  
(en milliers)



(a) Machine-to-Machine



- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ (1/2)

M€	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	32 428	31 768	- 2 % <sup>a</sup>
Résultat opérationnel courant	941	1 121	+ 180 M€
Autres produits et charges opérationnels <sup>b</sup>	(273)	(174)	+ 99 M€
Résultat opérationnel	668	947	+ 279 M€
Coût de l'endettement financier net	(275)	(222)	+ 53 M€
<i>Dont produits financiers</i>	33	26	- 7 M€
<i>Dont charges financières</i>	(308)	(248)	+ 60 M€
Autres produits et charges financiers	6	41 <sup>c</sup>	+ 35M€

(a) Stable à périmètre et change constants

(b) Dont 123 M€ de charges non courantes chez Bouygues Telecom, 95 M€ chez Colas, 35 M€ chez Bouygues Construction, 17 M€ chez TF1 et 4 M€ chez Bouygues Immobilier en 2015. Dont 84 M€ de charges non courantes chez TF1, 62 M€ chez Colas, 23 M€ chez Bouygues Construction, 13 M€ chez Bouygues Immobilier et 20 M€ de produits non courants chez Bouygues Telecom (dont 84 M€ de charges non courantes liées à la mise en œuvre du partage de réseau avec SFR et 104 M€ de produits non courants liés à la plus-value de cession de pylônes) en 2016

(c) Dont l'impact de la cession de la participation de Colas dans la société concessionnaire de l'autoroute A63

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ (2/2)

M€	2015	2016	Variation
Impôt	(118)	(249)	- 131 M€
Quote-part de résultat des coentreprises et entités associées	199 <sup>a</sup>	267 <sup>b</sup>	+ 68 M€
<i>Dont Alstom</i>	0	36	+ 36 M€
Résultat net des activités poursuivies	480	784	+ 304 M€
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(77)	(52)	+ 25 M€
Résultat net part du Groupe	403	732	+ 329 M€
Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels <sup>c</sup>	489	632	+ 143 M€

(a) Dont l'impact de la cession de la participation de Bouygues Construction dans la société concessionnaire de l'autoroute A28

(b) Dont l'impact de la cession de la participation de Bouygues Construction et de Colas dans la société concessionnaire de l'autoroute A41

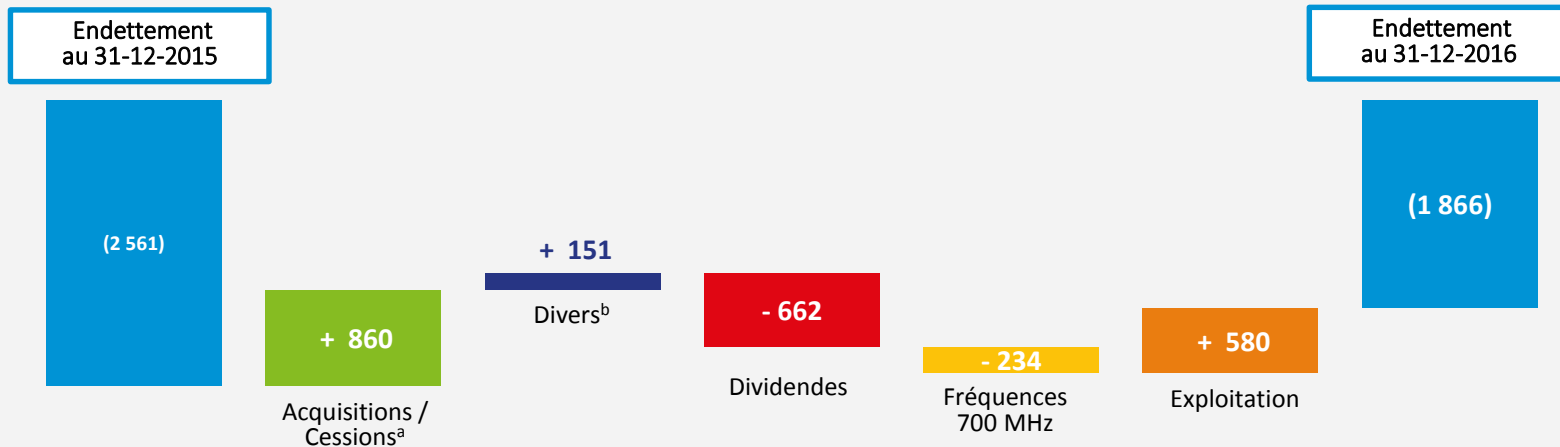
(c) Voir réconciliation en page 58

# BILAN CONSOLIDÉ RÉSUMÉ

M€	À fin 2015	À fin 2016	Variation
Actif non courant	18 210	17 432	- 778 M€
Actif courant	15 590	17 301	+ 1 711 M€
Actifs ou activités détenues en vue de la vente	35	121	+ 86 M€
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 835</b>	<b>34 854</b>	<b>+ 1 019 M€</b>
Capitaux propres	9 293	9 420	+ 127 M€
Passif non courant	7 562	8 538	+ 976 M€
Passif courant	16 980	16 896	- 84 M€
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	-	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>33 835</b>	<b>34 854</b>	<b>+ 1 019 M€</b>
Endettement net	2 561	1 866	- 695 M€

# ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET EN 2016 (1/2)

En millions d'euros



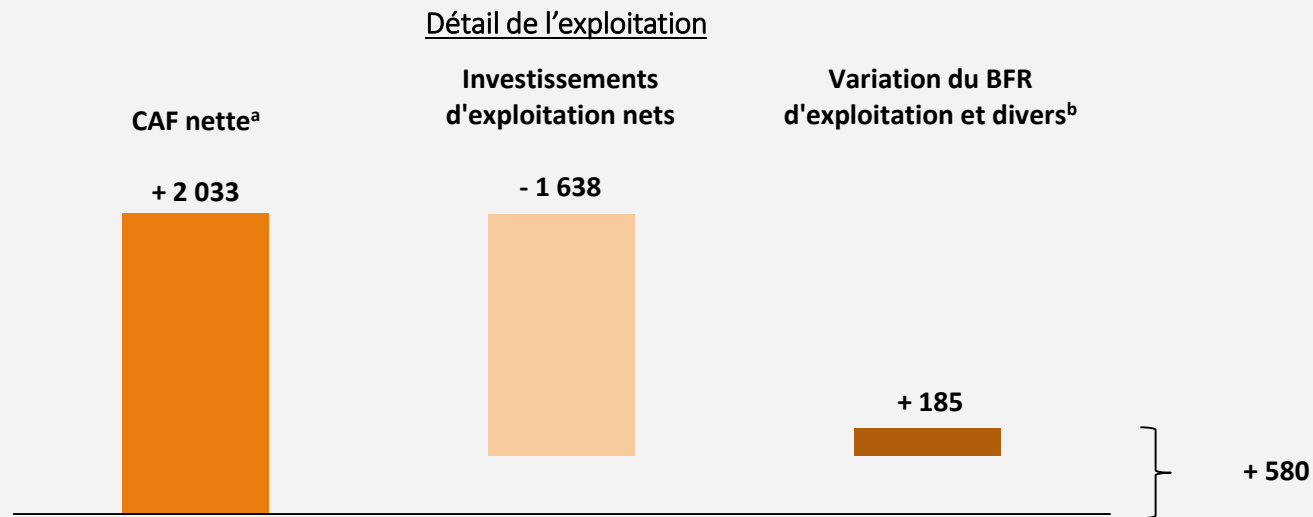
<b>2015</b>	<b>(3 216)</b>	<b>+ 672</b>	<b>+ 173</b>	<b>- 737</b>	<b>-</b>	<b>+ 547</b>	<b>(2 561)</b>
-------------	----------------	--------------	--------------	--------------	----------	--------------	----------------

(a) Dont l'OPRA d'Alstom, l'acquisition de Newen Studios (y compris put minoritaire sur 30 % de Newen Studios) et les effets de périmètre

(b) Dont les levées d'options, une augmentation de capital réservée aux salariés et les rachats d'actions

# ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET EN 2016 (2/2)

En millions d'euros



2015	+ 1 674	- 1 423 <sup>c</sup>	+ 296 <sup>c</sup>	+ 547
------	---------	----------------------	--------------------	-------

(a) CAF nette = CAF - coût de l'endettement financier net - charge d'impôt

(b) BFR lié à l'exploitation : BFR lié à l'activité + BFR lié aux dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles + BFR d'impôts

(c) Hors impact des fréquences 700 MHz de 467 M€

# CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS AUX INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION NETS

M€	2015	2016	Variation
<b>Activités de construction</b>	<b>538</b>	<b>585</b>	<b>+ 47 M€</b>
<i>Dont Bouygues Construction</i>	214	173	- 41 M€
<i>Dont Bouygues Immobilier</i>	13	28	+ 15 M€
<i>Dont Colas</i>	311	384	+ 73 M€
<b>TF1</b>	<b>58</b>	<b>209</b>	<b>+ 151 M€</b>
<b>Bouygues Telecom</b>	<b>822<sup>a</sup></b>	<b>802</b>	<b>- 20 M€</b>
<b>Holding et divers</b>	<b>5</b>	<b>42</b>	<b>+ 37 M€</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 423<sup>a</sup></b>	<b>1 638</b>	<b>+ 215 M€</b>
<b>Fréquences 700 MHz</b>	<b>467</b>	<b>0</b>	<b>- 467 M€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 890</b>	<b>1 638</b>	<b>- 252 M€</b>

(a) Hors fréquences 700 MHz

# TRÉSORERIE NETTE PAR MÉTIER

M€	À fin 2015	À fin 2016	Variation
Bouygues Construction	3 272	3 387 <sup>b</sup>	+ 115 M€
Bouygues Immobilier	5	(124) <sup>b</sup>	- 129 M€
Colas	560	517 <sup>b</sup>	- 43 M€
TF1	701 <sup>a</sup>	187	- 514 M€
Bouygues Telecom	(890)	(1 012)	- 122 M€
Holding et divers	(6 209)	(4 821) <sup>c</sup>	+ 1 388 M€
<b>TOTAL</b>	<b>(2 561)</b>	<b>(1 866)</b>	<b>+ 695 M€</b>

(a) Dont 474 M€ liés à la cession de la participation de 49 % dans Eurosport

(b) Dont versement d'un acompte sur dividendes 2016 de 250 M€ par Bouygues Construction, 178 M€ par Colas et 90 M€ par Bouygues Immobilier

(c) Dont acompte sur dividendes 2016 de 512 M€

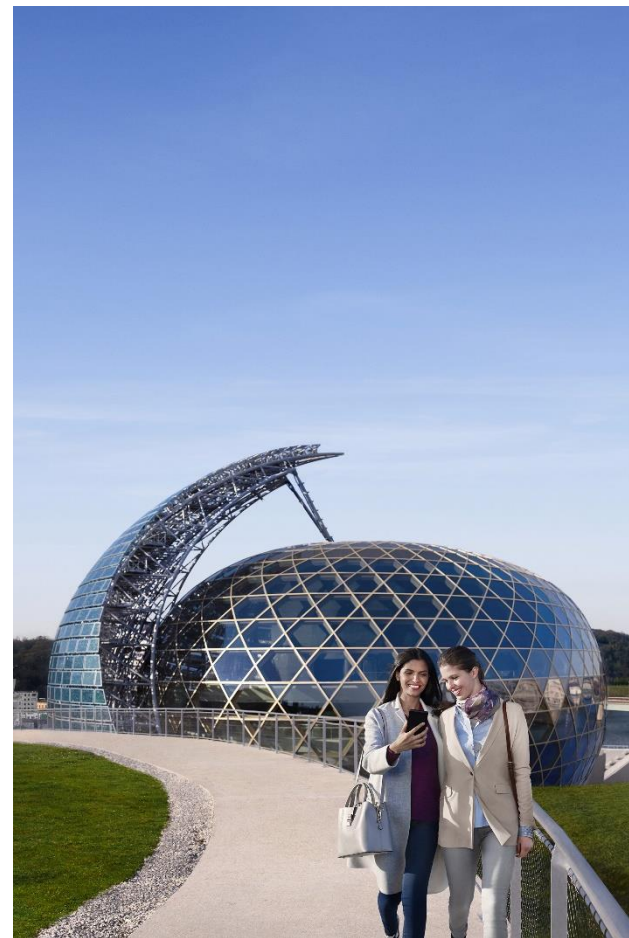
# COMPTE DE RÉSULTAT BOUYGUES SA

(Normes françaises) M€	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	73	73	=
Résultat d'exploitation	(27)	(39)	- 12 M€
Résultat financier	714	885	+ 171 M€
Résultat courant	687	846	+ 159 M€
Autres résultats et impôts sur les bénéfices	158	127	- 31 M€
Résultat net	845	973	+ 128 M€

# BILAN BOUYGUES SA RÉSUMÉ

(Normes françaises) M€	À fin 2015	À fin 2016	Variation
Actif immobilisé	11 360	10 382	- 978 M€
Actif circulant	243	335	+ 92 M€
Disponibilités	2 177	3 051	+ 874 M€
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 780</b>	<b>13 768</b>	<b>- 12 M€</b>
Capitaux propres	5 007	5 632	+ 625 M€
Provisions et dettes financières	5 419	5 486	+ 67 M€
Passif circulant	172	205	+ 33 M€
Soldes créditeurs de banques	3 182	2 445	- 737 M€
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 780</b>	<b>13 768</b>	<b>- 12 M€</b>
Endettement net	6 323	4 848	- 1 475 M€

- **LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES**
- **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**
- **GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**
- **BILAN DE L'ANNÉE 2016**
- **PRÉSENTATION DES MÉTIERS**
- **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE**
- **COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS**
- **PRÉSENTATION DES COMPTES**
- **INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**
- **QUESTIONS ET RÉPONSES**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2016

Assemblée générale mixte du 27 avril 2017

- ▶ Pour l'Assemblée générale ordinaire
  - ❑ sur les comptes annuels (*résolution n°1*)
  - ❑ sur les comptes consolidés (*résolution n°2*)
  - ❑ sur les conventions et engagements réglementés (*résolution n°4*)
  - ❑ sur le rapport du Président du Conseil d'administration établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce
  
- ▶ Pour l'Assemblée générale extraordinaire
  - ❑ sur la réduction du capital (*résolution n°17*)
  - ❑ sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (*résolution n°18 et 20 à 26*)
  - ❑ sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises (*résolution n°27*)
  - ❑ sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (*résolution n°28*)
  - ❑ sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société (*résolution n°29*)



## 1. Rapports émis pour l'Assemblée générale ordinaire

## ✓ Opinion

✓ Nous certifions que:

- les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
- les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## ✓ Justification de nos appréciations

- ✓ Pour ce qui concerne les comptes annuels, les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation,
- ✓ Pour ce qui concerne les comptes consolidés,
  - les modalités des tests de valeur des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
  - les modalités d'évaluation des provisions courantes et non courantes.

## ✓ Objet

- ✓ Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

## ✓ Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2016

### *... autorisés par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Convention de services communs avec les sociétés Bouygues Construction, Colas, TF1 et Bouygues Telecom
- ✓ Convention de prestations de services entre Bouygues et SCDM
- ✓ Complément de retraite consenti aux dirigeants
- ✓ Conventions de prestations de services (open-innovation)
- ✓ Conventions d'intégration fiscale
- ✓ Pollutec - Participation des métiers aux stands réservés par Bouygues
- ✓ Avenant au contrat de prestations d'audit interne entre Bouygues et Bouygues Telecom

## ✓ Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

### *... dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Conventions d'intégration fiscale
- ✓ Contrats de licence de marques
- ✓ Sous-location de l'immeuble Challenger
- ✓ Convention de mise à disposition d'avions entre Airby et Bouygues
- ✓ Convention de prestations de services entre Bouygues et SCDM
- ✓ Complément de retraite consenti aux dirigeants
- ✓ Conventions de prestations de services (*open innovation*)
- ✓ Avenant au contrat de prestations d'audit interne entre Bouygues et Bouygues Telecom

### *... sans exécution au cours de l'exercice écoulé*

- ✓ Prise en charge des frais de défense

## ✓ **Objet**

- ✓ Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.
- ✓ En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'administration de votre société.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



## 2. Rapports émis pour l'Assemblée générale extraordinaire

# Rapport sur la réduction du capital

*Cf. page 349 du document de référence 2016 – Résolution n°17*

BOUYGUES

## ✓ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

# Rapport sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

*Cf. page 349 du document de référence 2016 – Résolutions n°18 et 20 à 26*

BOUYGUES

## ✓ **Objet**

- ✓ En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92, et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de différentes émissions d'actions et / ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'administration en cas d'émissions de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

## ✓ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.
- ✓ Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.

## ✓ **Objet**

- ✓ Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente Assemblée à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

## ✓ **Objet**

- ✓ Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, la compétence à l'effet de :
  - décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à une ou plusieurs actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
  - fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.

## ✓ **Conclusion**

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.
- ✓ Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.

- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

# PERSPECTIVES (1/2)

## EN 2017, LE GROUPE DEVRAIT POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE SA PROFITABILITÉ

- Dans un marché porteur à long terme et soutenu par la mise en place progressive de plans d'infrastructures dans les pays développés, **les activités de construction** continueront d'être sélectives et de privilégier la rentabilité au volume
  - > La **marge opérationnelle courante devrait ainsi poursuivre son amélioration en 2017**
- La stratégie multichaînes, multimédias, multimétiers mise en place par **TF1** devrait lui permettre
  - > En 2017 et pour les trois ans à venir de maintenir le coût annuel moyen des programmes à 980 M€ pour les cinq chaînes gratuites<sup>a</sup> et de réaliser 25 à 30 M€ d'économies récurrentes<sup>b</sup>
  - > D'améliorer sa profitabilité, avec un **objectif de taux de marge opérationnelle courante à deux chiffres en 2019**

# PERSPECTIVES (2/2)

- Bouygues Telecom confirme son objectif de marge d'EBITDA de 25 % en 2017 et se fixe un nouvel objectif de 300 millions d'euros de cash-flow libre<sup>c</sup> à horizon trois ans avec quatre priorités :
  - > **Intensifier les investissements dans le très Haut débit mobile et fixe :**
    - 1,2 milliard d'euros d'investissements d'exploitation bruts en 2017
    - Investissement en propre dans les infrastructures clés et partage/localisation/cession des infrastructures les moins différenciantes.
  - > **Maintenir durablement le leadership en 4G :**
    - 92 % de la couverture 4G en 2017 et 99 % en 2018
    - Utiliser la 4G pour faire du Très Haut Débit fixe : lancement de la 4G Box.
  - > **Se préparer pour devenir un référent de la 5G en France**
  - > **Accélérer le déploiement en FTTH**
    - 12 millions de prises commercialisées en 2019
    - 20 millions de prises commercialisées en 2022.



- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉSOLUTIONS



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt



- LES FEMMES ET LES HOMMES DE BOUYGUES
- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE
- BILAN DE L'ANNÉE 2016
- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE
- COMPARAISON AVEC LES CONCURRENTS
- PRÉSENTATION DES COMPTES
- INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PERSPECTIVES ET CONCLUSION
- QUESTIONS ET RÉPONSES
- VOTE DES RÉOLUTIONS



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt



# FONCTIONNEMENT DES BOÎTIERS DE VOTE

1

> Carte à puce :

- Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

> Pour voter :

- Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention



Message sur la ligne du bas de l'écran du boîtier :

Mention "acquitté" : Votre vote est effectivement pris en compte

Mention "voté" : Le vote est fermé et votre vote est enregistré définitivement.



# PROJET DE RÉSOLUTIONS

- **PARTIE ORDINAIRE**

## PREMIÈRE RÉOLUTION

- **Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice 2016**
  - > Bénéfice net : 972 535 842,66 €

## PREMIÈRE RÉOLUTION

- **Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice 2016**

## DEUXIÈME RÉOLUTION

- **Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2016**
  - > Bénéfice net part du Groupe : 732 M€

## DEUXIÈME RÉOLUTION

- **Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2016**

## TROISIÈME RÉOLUTION

- **Affectation du résultat de l'exercice 2016 et fixation du dividende**
  - > Bénéfice distribuable : 2 759 735 839,47 €
  - > Affectation :
- **Distribution à titre de dividende d'une somme de 1,60 euro par action, soit une somme globale de 567 853 675,20 €**
- **Affectation du solde, soit 2 191 882 164,27 euros, au compte report à nouveau**
- **Paiement : 5 mai 2017**

■ Rappel	2013	2014	2015
Dividende unitaire	1,60 €	1,60 €	1,60 €

## TROISIÈME RÉOLUTION

- **Affectation du résultat de l'exercice 2016 et fixation du dividende**

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

- **Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**
  - > Convention de services communs avec les sociétés Bouygues Construction, Colas, TF1 et Bouygues Telecom
  - > Convention de prestations de services entre Bouygues et SCDM
  - > Complément de retraite consenti aux dirigeants
  - > Conventions de prestations de services (open-innovation)
  - > Conventions d'intégration fiscale
  - > Pollutec - Participation des métiers aux stands réservés par Bouygues
  - > Avenant au contrat de prestations d'audit interne entre Bouygues et Bouygues Telecom

## QUATRIÈME RÉOLUTION

- **Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

## CINQUIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**
  - > 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime
  - > Plafonnée à 8 fois le plafond de la sécurité sociale (soit environ 314 000 euros en 2017)

## CINQUIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**

## SIXIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Philippe Marien, directeur général délégué**
  - > 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime
  - > Plafonnée à 8 fois le plafond de la sécurité sociale (soit environ 314 000 euros en 2017)

## SIXIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Philippe Marien, directeur général délégué**

## SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Roussat, directeur général délégué**
  - > 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime
  - > Plafonnée à 8 fois le plafond de la sécurité sociale (soit environ 314 000 euros en 2017)

## SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Approbation d'un engagement de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Olivier Roussat, directeur général délégué**

## HUITIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Martin Bouygues, président-directeur général**

	Montants dus ou attribués au titre de l'exercice 2016 (euros)
<b>Rémunération</b>	
Fixe	920 000
- Évolution	0 %
Variable	1 380 000
- Part variable / fixe	150 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence	70 200 (dont jetons filiales: 20 200)
Avantages en nature	31 322
<b>Total</b>	<b>2 401 522</b>
<b>Évolution / 2015</b>	<b>+ 134,6 %</b>

## HUITIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Martin Bouygues, président-directeur général**

## NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**

	Montants dus ou attribués au titre de l'exercice 2016 (euros)
<b>Rémunération</b>	
Fixe	500 000
- Évolution	0 %
Variable	750 000
- Part variable / fixe	150 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence	75 875 (dont jetons filiales : 50 875)
Avantages en nature	10 756
<b>Total</b>	<b>1 336 631</b>
<b>Évolution / 2015</b>	<b>+ 130,58 %</b>

## NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Bouygues, directeur général délégué**

## DIXIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Philippe Marien, directeur général délégué**

	Montants dus ou attribués au titre de la période 1 <sup>er</sup> septembre 2016 – 31 décembre 2016 (euros)
Rémunération	
Fixe	306 667
Variable	306 667
- Part variable / fixe	150 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence (filiales)	25 467
Avantages en nature	1 215
Total	640 016

## DIXIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Philippe Marien, directeur général délégué**

## ONZIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Roussat, directeur général délégué**

	Montants dus ou attribués au titre de la période 1 <sup>er</sup> septembre 2016 – 31 décembre 2016 (euros)
<b>Rémunération</b>	
Fixe	184 000
Variable	276 000
- Part variable / fixe	150 %
- Plafond	150 %
Exceptionnelle	-
Jetons de présence (filiales)	11 517
Avantages en nature	4 517
<b>Total</b>	<b>476 034</b>

## ONZIÈME RÉOLUTION

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à M. Olivier Roussat, directeur général délégué**

## DOUZIÈME RÉOLUTION

**Politique de rémunération du président-directeur général et des directeurs généraux délégués : approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à ces dirigeants**

PROPOSITION 2017 – SYNTHÈSE					
	FIXE	VARIABLE ANNUEL (Plafond) (Maximum)		TOTAL FIXE + VARIABLE ANNUEL (Maximum)	VARIABLE PLURI ANNUEL (Maximum)
M. BOUYGUES	920 000 €	160 %	1 472 000 €	2 392 000 € + 4 %	+ 276 000 €
O. BOUYGUES	500 000 €	160 %	800 000 €	1 300 000 € + 4 %	+ 150 000 €
O. ROUSSAT *	552 000 €	160 %	883 200 €	1 435 200 € + 4 %	+ 276 000 €
PH. MARIEN	920 000 €	160 %	1 472 000 €	2 392 000 €	+ 276 000 €

\* Bouygues SA ne prend à sa charge que 60 % de la rémunération fixe et de la rémunération variable annuelle d'Olivier Roussat, 40 % étant pris en charge par Bouygues Telecom. La rémunération variable pluri annuelle d'Olivier Roussat est entièrement prise en charge par Bouygues SA

## DOUZIÈME RÉOLUTION

- **Politique de rémunération du président-directeur général et des directeurs généraux délégués : approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à ces dirigeants**

## TREIZIÈME RÉOLUTION

- **Fixation du montant annuel des jetons de présence**
  - > Enveloppe annuelle portée de 700 000 euros à 1 000 000 euros

## TREIZIÈME RÉOLUTION

- **Fixation du montant annuel des jetons de présence**

## QUATORZIÈME RÉSOLUTION

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Helman le Pas de Sécheval**
  - > 1<sup>re</sup> nomination : 2008
  - > Administrateur indépendant
  - > Président du comité des comptes
  - > Membre du comité de sélection et des rémunérations
  - > Secrétaire général du groupe Veolia
  - > Membre du Collège de l'AMF



## QUATORZIÈME RÉOLUTION

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Helman le Pas de Sécheval**

## QUINZIÈME RÉOLUTION

- **Nomination de M. Alexandre de Rothschild en qualité d'administrateur**
  - > Rothschild & Co., Paris
  - > Vice-président exécutif
  - > Associé-gérant de Rothschild & Cie Banque
  - > Membre du Group Management Committee



## QUINZIÈME RÉOLUTION

- **Nomination de M. Alexandre de Rothschild en qualité d'administrateur**

## SEIZIÈME RÉSOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions**
  - > Objectif : renouveler l'autorisation donnée au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions Bouygues pour le compte de la société dans les conditions fixées par la loi.
  - > Plafond : 5 % du capital de la société au jour de l'utilisation de cette autorisation
  - > La détention d'actions doit rester inférieure à 10 % du capital social
  - > Durée de l'autorisation : 18 mois

## SEIZIÈME RÉSOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions**



# PROJET DE RÉSOLUTIONS

- **PARTIE EXTRAORDINAIRE**

## DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société**
  - > Objectif principal : compenser ou limiter la dilution des actionnaires en cas d'augmentation de capital
  - > Plafond : 10 % du capital par période de 24 mois
  - > Durée de l'autorisation : 18 mois

## DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société**

## DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**
  - > Objectif : pouvoir proposer des augmentations de capital ouvertes à tous avec un droit préférentiel de souscription pour les actionnaires
  - > Plafond global des augmentations de capital : 150 M€ en nominal (environ 42 % du capital social actuel)
  - > Montant maximal total des titres de créance associés (exemple : obligations à bon de souscription d'actions - OBSA) : 7 000 M€ en nominal
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**

- **DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION**

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**

- > Objectif : incorporer au capital des réserves figurant au bilan (le montant des capitaux propres reste le même, mais les sommes incorporées au capital deviennent non distribuables)
- > L'augmentation de capital s'opère soit par élévation du montant nominal de l'action, soit par créations d'actions nouvelles attribuées au prorata du nombre d'actions anciennes détenues par chaque actionnaire
- > Plafond : 4 000 M€ en nominal
- > Durée de l'autorisation : 26 mois

## DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**

## VINGTIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**
  - > Objectif : pouvoir proposer des augmentations de capital ouvertes à tous, sans droit préférentiel de souscription pour les actionnaires
  - > Plafond des augmentations de capital : 85 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Plafond des titres de créance associés : 4 000 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGTIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**

## VINGT ET UNIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**
  - > Objectif : permettre au conseil de décider une augmentation de capital réservée à certaines catégories d'investisseurs (Investisseurs définis par la loi, gestionnaires de portefeuille, investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs agissant pour leur compte propre)
  - > Plafond : 20 % du capital social sur 12 mois et 70 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Plafond de titres de créance associés : 3 000 M€ (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Suppression du DPS
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT ET UNIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales**

## VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée**
  - > Objectif : donner une certaine souplesse au conseil pour fixer le prix d'émission des titres dans le cadre des deux résolutions précédentes
  - > Plafond : 10 % du capital social sur 12 mois
  - > Prix d'émission = moyenne des cours constatés dans les 6 mois précédant l'émission, ou cours moyen pondéré au jour précédant l'émission (avec décote maximale de 20 %)
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée**

## VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires**
  - > Objectif : satisfaire un nombre plus important de demandes lorsqu'une augmentation de capital est sursouscrite par les investisseurs
  - > Délai : 30 jours suivant la clôture de la souscription initiale
  - > Limite : 15 % de l'émission initiale
  - > Prix de souscription : le même que celui de l'émission initiale
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires**

## VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange**
  - > Objectif : rémunérer par des titres Bouygues une éventuelle acquisition de société
  - > Montant maximal total des augmentations de capital : 10 % du capital (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Montant nominal des titres de créance associés : 1 500 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Suppression du DPS
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange**

## VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société**
  - > Objectif : rémunérer par des titres Bouygues une éventuelle acquisition de société cotée par voie d'OPE
  - > Plafond : 85 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Montant nominal des titres de créance associés : 4 000 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Suppression du DPS
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société**

## VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société**
  - > Objectif : permettre à une filiale de financer son développement
  - > Plafond : 85 M€ en nominal (s'impute sur le plafond global fixé par la 18<sup>e</sup> résolution)
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société**

## VINGT-SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise**
  - > Objectif : poursuivre la politique d'actionnariat des salariés
  - > Plafond : 5 % du capital
  - > Décote maximum : 20 % (30 % si la période de blocage est fixée à 10 ans au moins)
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-SEPTIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise**

## VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, des options de souscription ou d'achat d'actions**
  - > Objectif : instrument de rémunération à long terme de certains salariés et/ou dirigeants permettant de faire converger l'intérêt des bénéficiaires avec ceux de l'entreprise et de ses actionnaires
  - > Aucune décote autorisée
  - > Le nombre total des options consenties ne pourra excéder 2 % du capital
  - > Le nombre total des options consenties en vertu de cette autorisation aux dirigeants mandataires sociaux ne pourra excéder 0,25 % du capital
  - > Durée de validité des options : 10 ans maximum
  - > Durée de l'autorisation : 26 mois

## VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

- **Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, des options de souscription ou d'achat d'actions**

## VINGT-NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique visant la Société**
  - > Conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire
  - > Objectif : faire face à une offre publique inamicale en donnant au conseil d'administration la faculté d'augmenter le capital de façon très significative
  - > Montant maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice de ces bons : 85 M€ en nominal et 25 % du capital
  - > Le nombre de bons de souscription ne pourra excéder le quart du nombre d'actions composant le capital
  - > Durée de l'autorisation : 18 mois

## VINGT-NEUVIÈME RÉOLUTION

- **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique visant la Société**

## TRENTIÈME RÉOLUTION

- **Pouvoirs pour formalités**

## TRENTIÈME RÉOLUTION

- **Pouvoirs pour formalités**

# DATE PRÉVUE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE JEUDI 26 AVRIL 2018



La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt